

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de l'Économie,
de l'Industrie
et de l'Emploi**

**Institut national
de la statistique
et des études
économiques**

Direction générale
18, boulevard Adolphe Pinard
75675 Paris cedex 14
Téléphone : 01 41 17 50 50
Fax : 01 41 17 66 66

www.insee.fr

Directeur de la publication
Jean-Philippe Cotis

Rédacteur en chef
Philippe Scherrer

Rédacteurs
José Bardaji
Bertrand Lhommeau

Contributeurs
Meriam Barhoumi
Anne Billaut

Maquettistes
Sylvie Couturaud
Scalabrino Laterza
Valérie Quénechdu

Traducteur
Jonathan Mandelbaum

Impression
Jouve

L'ENQUÊTE SUR LES INVESTISSEMENTS DANS L'INDUSTRIE : MÉTHODOLOGIE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE :	
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE	11
1.1. - ORIGINE : UNE ENQUÊTE BIENTÔT CINQUANTENAIRE ...	11
1.2. - L'OBJET DE L'ENQUÊTE, CONNAÎTRE	
LES INVESTISSEMENTS DES INDUSTRIELS	11
1.2.1. - <i>Définition : de la comptabilité nationale</i> à la comptabilité d'entreprise	11
1.2.2. - <i>Champ : les entreprises industrielles</i>	12
1.2.3. - <i>Le tronc commun : l'évolution des investissements</i> ...	14
1.2.4. - <i>Les cadres spécifiques aux occurrences d'avril et</i> <i>d'octobre</i>	15
1.3. - PLACE DE L'ENQUÊTE DANS LE SUIVI	
STATISTIQUE DE L'INVESTISSEMENT	16
1.3.1. - <i>Deux sources annuelles : l'enquête annuelle</i> <i>d'entreprise et les liasses fiscales</i>	16
1.3.2. - <i>Les autres enquêtes infra-annuelles</i>	17
1.4. - INSERTION DANS LE SYSTÈME STATISTIQUE EUROPÉEN	
HARMONISÉ DES ENQUÊTES DE CONJONCTURE	17
1.4.1. - <i>Histoire du dispositif</i>	17
1.4.2. - <i>Les enquêtes concernées</i>	18
1.4.3. - <i>Les résultats européens</i>	18
DEUXIÈME PARTIE : RÉALISATION DE L'ENQUÊTE ...	21
2.1. - L'ÉCHANTILLON DE L'ENQUÊTE	21
2.1.1. - <i>La base de sondage et la stratification de l'échantillon</i> 21	
2.1.2. - <i>Le renouvellement de l'échantillon</i>	21
2.2. - COLLECTE DE L'INFORMATION	21
2.2.1. - <i>Collecte des données</i>	21
2.2.2. - <i>Contrôles a posteriori</i>	22
2.3. - EXPLOITATION DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE	22
2.3.1. - <i>Traitement de la non-réponse</i>	22
2.3.2. - <i>Calcul des taux de croissance annuels</i> <i>de l'investissement</i>	24
2.3.3. - <i>Le traitement des autres questions conjoncturelles</i> ...	26
TROISIÈME PARTIE : UTILISATIONS DE L'ENQUÊTE 31	
3.1. - LES TAUX DE CROISSANCE ANNUELS	
DE L'INVESTISSEMENT	31
3.1.1. - <i>Un indicateur macroéconomique avancé</i>	31
3.1.2. - <i>... mais potentiellement révisé</i>	32
3.1.3. - <i>... et difficilement utilisable pour un diagnostic</i> <i>infra-annuel</i>	33
3.2. - LES RÉVISIONS INDIVIDUELLES DES MONTANTS	
D'INVESTISSEMENTS	33
3.2.1. - <i>Une information synthétisée sous la forme</i> <i>d'un indicateur robuste</i>	33
3.2.2. - <i>... utile pour le diagnostic conjoncturel</i> <i>de l'investissement</i>	35

3.3. - LES AUTRES INFORMATIONS APPORTÉES	
PAR L'ENQUÊTE	37
3.3.1. - <i>L'opinion sur l'évolution semestrielle</i> <i>des investissements.</i>	37
3.3.2. - <i>La destination des investissements.</i>	37
3.3.3. - <i>Les facteurs de la décision d'investir</i>	38
3.3.4. - <i>Évolution de la capacité de production</i> <i>et déclassements.</i>	39
3.4. - LA DIFFUSION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE.	40
3.4.1. - Informations Rapides	40
3.4.2. - <i>Site internet : BDM</i> <i>et autres informations disponibles.</i>	40
3.4.3. - <i>Données transmises à la Commission européenne.</i> ..	41
3.4.4. - <i>Alimentation du répertoire CITRUS.</i>	41
BIBLIOGRAPHIE	42
ANNEXES	43
<i>Annexe 1 - Fiche technique récapitulative</i> <i>de l'enquête investissement.</i>	44
<i>Annexe 2 - Questionnaires 2008.</i>	46
<i>Annexe 3 - Exemple d' Informations Rapides - Avril 2008</i>	56
<i>Annexe 4 - Correspondance entre les Informations Rapides</i> <i>et la BDM</i>	65
<i>Annexe 5 - Les questions conjoncturelles posées</i> <i>à l'enquête investissement.</i>	68
<i>Annexe 6 - Table d'agrégation par secteur</i>	69

INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie (appelée enquête investissement) permet de retracer à un rythme trimestriel les montants et les caractéristiques des dépenses annuelles d'équipement des industriels. Sa composante quantitative est plus importante que pour les autres enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. Chaque entreprise évalue le montant annuel en valeur de son investissement pour trois années successives : on dispose ainsi d'estimations précoces des investissements réalisés au cours de l'année écoulée et des prévisions pour l'année en cours ou l'année suivante. L'enquête investissement constitue donc un outil privilégié pour le suivi conjoncturel du comportement des investissements des entreprises. De plus, grâce au croisement des questions qualitatives et quantitatives, elle permet d'obtenir rapidement des indications sur les conditions, les facteurs et les destinations des investissements. Cette enquête porte sur les champs de l'industrie manufacturière, des industries agroalimentaires et des raffineries de pétrole.

Les enquêtes de conjoncture et, notamment, l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie, apportent une information irremplaçable pour l'analyse et la prévision de court terme. En effet, les indications fournies par ces enquêtes sur le passé récent sont généralement de très bonne qualité. De plus, et c'est là l'avantage essentiel de cette source d'information, elles sont obtenues très rapidement, plus tôt que d'autres statistiques quantitatives. Les économistes, les prévisionnistes, les décideurs et les journalistes constituent les principaux utilisateurs de ces résultats.

L'enquête investissement répond à une demande qui émane de la sphère publique tant nationale qu'internationale. De même que la plupart des enquêtes de conjoncture de l'Insee, elle appartient au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. À ce titre, son questionnaire est très largement harmonisé avec ceux de ses partenaires européens. En outre, ses principaux résultats constituent la source française des publications de la Commission européenne.

L'enquête investissement a connu quelques évolutions significatives depuis sa création. En 1991, elle a fait l'objet d'une rénovation qui a modifié son calendrier de collecte et a incorporé les investissements en crédit-bail. En 2003, l'enquête est devenue trimestrielle avec l'ajout d'une occurrence au mois de juillet. En janvier 2004, ses questionnaires ont été légèrement modifiés, dans le cadre des progrès de l'harmonisation européenne des enquêtes de conjoncture. À compter de janvier 2004, l'enquête est en outre devenue obligatoire.

La diffusion nationale des résultats de l'enquête est assurée via la Banque de Données Macroéconomiques (BDM) de l'Insee, une publication dans les « Informations Rapides » et la mise à disposition de cette dernière sur le site internet de l'Insee (<http://www.insee.fr>).

Le présent volume d'*Insee Méthodes* a pour objet de présenter les principales caractéristiques de l'enquête investissement. Il comporte en outre une grille de lecture de ses résultats.

***PREMIÈRE PARTIE :
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE***

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

1.1. - Origine : une enquête bientôt cinquantenaire

L'Insee réalise sa première enquête de conjoncture en 1951¹. Celle-ci s'inspire des enquêtes réalisées périodiquement par la revue « Fortune » aux États-Unis depuis 1947. Elle est ensuite renouvelée selon un rythme semestriel jusqu'en 1957, puis selon un rythme trimestriel. Deux modifications sont progressivement apportées :

- une augmentation du nombre de questions portant sur l'entreprise et une diminution du nombre de celles concernant l'ensemble de l'économie ;
- la mise au point de questionnaires différents par secteur économique.

En **1963**, l'Insee lance l'enquête de conjoncture sur les investissements dans l'industrie. Dès son origine, l'enquête présente une composante quantitative plus importante que les autres enquêtes conjoncturelles. En particulier, les montants annuels des investissements de trois années successives constituent la principale information recueillie. On distingue alors les investissements « certains » des investissements « conditionnels » de l'année en cours. Pour compléter l'analyse des investissements, l'enquête comprend également des questions sur :

- les conditions de réalisation des investissements conditionnels ;
- les évolutions semestrielles - quantitatives et qualitatives - des commandes d'investissements, en général et en distinguant les dépenses en matériel et en construction ;
- les évolutions de leurs capacités de production ;
- les modes de financement des investissements ;
- les évolutions quantitatives des chiffres d'affaires, des effectifs et des prix des investissements.

Le questionnement avait lieu alors trois fois par an, en mars, novembre et juin.

L'enquête connaît une refonte importante en **1991**. Le calendrier change : désormais les industriels sont interrogés en janvier, avril² et octobre. Le questionnaire incorpore désormais la notion d'investissements en crédit-bail, distincte de celle des investissements hors crédit-bail. Il est allégé en remplaçant certaines questions quantitatives par des indicateurs qualitatifs de l'évolution semestrielle de l'investissement. Des questions nouvelles sur les déclassements d'équipements apparaissent.

En 1998, la nomenclature NAP (Nomenclature d'Activités et de Produits) est abandonnée au profit de la nomenclature NAF (Nomenclature d'Activités Française). **En 2003**, avec l'introduction d'une enquête au mois de juillet, l'enquête devient trimestrielle. La trimestrialisation est l'occasion d'une rénovation de l'enquête. Les questions sur les évolutions de prix et celles des structures des investissements sont supprimées. La distinction entre les investissements en crédit-bail et hors crédit-bail disparaît.

Depuis janvier 2004, elle bénéficie du statut d'enquête obligatoire que lui a accordé le Comité du Label du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

1.2. - L'objet de l'enquête, connaître les investissements des industriels

1.2.1. - Définition : de la comptabilité nationale à la comptabilité d'entreprise

Selon la comptabilité nationale, l'investissement, appelé également formation brute de capital fixe (FBCF), est défini comme « les acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents au cours de la période de référence augmentées de certaines plus-values sur actifs non produits découlant de l'activité de production des unités productives ou institutionnelles ».

¹ Une enquête pilote l'avait précédée en novembre 1950.

² Sauf en 1991 où une enquête en mai a remplacé celle d'avril.

Par actifs fixes, il faut entendre des actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant une durée d'au moins un an. La FBCF comprend les investissements en crédit-bail et en location avec option d'achat. Elle exclut les terrains et les actifs incorporels à l'exception des logiciels, des originaux d'œuvres artistiques, des prospections géologiques et minières, des frais d'architecte et d'ingénierie, des frais de promotion immobilière liés à l'acquisition d'un bien immobilier et des frais liés au transfert de propriété de biens durables neufs de terrains, d'actifs incorporels, de bâtiments ou d'autres biens existants de capital fixe.

Cette définition, difficilement transposable en comptabilité d'entreprise, n'est pas retenue en l'état par l'enquête investissement. Pragmatique, l'enquête retient donc une définition qui s'approche autant que possible de celle de la comptabilité nationale tout en facilitant la tâche des répondants. C'est ainsi que l'enquête recouvre les trois principaux postes de la FBCF, définis par la comptabilité nationale :

1 - Les acquisitions ou la création pour compte propre d'actifs corporels hors apports

2 - La valeur des biens (mobiliers ou immobiliers) ayant fait l'objet d'un contrat de crédit-bail au cours de l'année civile

(il s'agit de la valeur des biens au moment de la signature du contrat et non pas du montant des redevances annuelles)

3 - Les logiciels acquis ou développés pour compte propre

... à l'exclusion des terrains

Il s'agit des investissements bruts (amortissements non déduits) hors taxes déductibles.

La notion de l'investissement de l'enquête ne tient pas compte des éventuelles cessions courantes, ce qui en fait une mesure « brute » et non pas « nette » comme dans la comptabilité nationale.

1.2.2. - Champ : les entreprises industrielles

1.2.2.1. - L'unité interrogée : une entreprise en France

Comme précisé sur le questionnaire (Cf. Annexe 2), l'unité interrogée est l'entreprise. Le périmètre de l'enquête peut toutefois ponctuellement différer de celui des comptes de l'unité légale.

En effet, le périmètre de l'enquête concerne l'activité et l'investissement en France. Si une entreprise possède des établissements à l'étranger, le périmètre de l'enquête peut dans ce cas différer des comptes de l'unité légale.

Il peut également différer lorsque l'entreprise comporte des établissements dont l'activité principale n'est pas industrielle. Dans ce cas, il est souhaitable que l'entreprise n'indique ses investissements que pour les seuls établissements industriels.

Enfin, pour quelques grands groupes industriels, l'interrogation de plusieurs entreprises est centralisée sur un seul questionnaire. L'unité alors enquêtée est le groupe ou la partie industrielle du groupe. Cette centralisation présente un double avantage : une économie de gestion ; la suppression des éventuels doubles comptes résultants des flux d'activité intra-groupes.

1.2.2.2. - Les entreprises industrielles de plus de 20 salariés

Les secteurs d'activité couverts par l'enquête sont l'agroalimentaire, le secteur manufacturier et une partie du secteur de l'énergie (Cf. Encadré 1).

La restriction de l'enquête aux seules entreprises de l'industrie s'explique notamment par l'importance historique de ce secteur. Même s'il voit sa part diminuer au cours des années, il constitue toujours un pan significatif de l'économie. En effet, si l'industrie (manufacturière et agroalimentaire hors énergie) ne représente plus que 13 % du nombre de l'ensemble des entreprises en 2005 (Cf. Tableau 1), elle couvre encore 31 % du chiffre d'affaires total et 23 % de l'investissement total sont encore réalisés par ce secteur.

Tableau 1 :

Répartition du nombre, des effectifs salariés, du chiffre d'affaires et des investissements (en %)

	Nombre			Effectifs salariés			Chiffre d'affaires			Investissement		
	1995	2000	2005	1995	2000	2005	1995	2000	2005	1995	2000	2005
Agroalimentaire	2,7	2,2	1,9	4,5	4,1	3,8	6,3	5,0	4,9	3,4	3,9	3,1
Manufacturier	13,3	12,2	10,7	31,2	27,6	23,7	28,0	26,9	26,1	21,8	22,0	19,5
Énergie	0,2	0,2	0,2	1,4	1,4	1,8	2,0	3,7	4,9	3,1	6,7	5,3
BTP	9,3	9,6	10,3	9,6	8,0	8,3	5,4	4,5	4,8	2,3	2,0	2,4
Commerce	34,1	31,5	28,8	21,6	22,3	22,0	37,6	39,1	36,0	13,5	12,3	10,8
Transport	4,4	4,2	3,9	6,4	8,9	8,2	4,7	5,3	5,0	12,1	8,5	14,2
Service	36,0	40,1	44,2	25,3	27,7	32,1	16,0	15,7	18,3	43,7	44,7	44,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Bénéfices réels normaux, Insee, calculs des auteurs.

En outre, les investissements sont nettement plus concentrés dans l'industrie que dans les autres secteurs d'activité. En effet, dans l'industrie manufacturière, les entreprises de 500 salariés et plus représentent moins de 1 % des entreprises mais la moitié des investissements totaux (Cf. Tableau 2). Dans les services, les grandes entreprises ne représentent que 35 % de l'investissement. En raison de cette forte concentration, une enquête menée par sondage permet de couvrir plus facilement l'investissement industriel que celui d'un autre secteur d'activité.

Tableau 2 :

Répartition des investissements en 2005 par secteur d'activité selon la taille de l'entreprise (en %)

Taille de l'entreprise	Agroalimentaire		Manufacturier		Énergie		BTP		Commerce		Transport		Service		Total	
	Nb.	Invt.	Nb.	Invt.	Nb.	Invt.	Nb.	Invt.	Nb.	Invt.	Nb.	Invt.	Nb.	Invt.	Nb.	Invt.
< 20 salariés	74,8	7,8	72,8	15,9	85,5	3,0	85,5	35,7	90,2	27,7	76,8	14,9	92,4	31,6	88,0	22,9
De 20 à 99	19,1	17,8	21,4	14,1	13,2	4,3	13,2	30,9	8,5	26,6	19,1	18,7	6,3	17,7	10,0	20,0
De 100 à 499	5,1	29,7	4,9	20,5	1,2	3,3	1,2	18,1	1,2	21,0	3,6	18,6	1,1	16,0	1,7	19,3
>= 500	1,0	44,7	1,0	49,5	0,2	89,4	0,2	15,3	0,2	24,7	0,5	47,7	0,2	34,7	0,3	37,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Bénéfices réels normaux, Insee, calculs des auteurs.**Encadré 1 :** Le champ de l'enquête exprimé en NAF révisions 1 et 2

Le champ actuel des enquêtes de conjoncture dans l'industrie en NAF rév. 1 regroupe les « autres industries extractives » (NAF 14), l'industrie agroalimentaire (NAF 15) et la presque totalité des industries manufacturières (NAF 17 à 36), soit 317 classes. L'industrie du tabac (NAF 16), la cokéfaction (NAF 23.1Z), la fabrication d'armement (NAF 29.6A), la réparation de matériels électriques (NAF 31.1C) et la construction de bâtiments de guerre (NAF 35.1A) sont exclues du champ actuel. De plus, les NAF 10 à 13 (extraction de houille, lignite, tourbe, minerais d'uranium, minerais métalliques, etc.), représentant moins de 1% du chiffre d'affaires total des industries de plus de 20 salariés, ne font pas partie du champ actuel.

Le champ des enquêtes de conjoncture dans l'industrie en NAF rév. 2 regroupe la quasi-totalité des « autres industries d'extractives » (NAF 08) et des services de soutien aux industries extractives (NAF 09), l'industrie agroalimentaire (NAF 10 et 11) et la presque totalité des industries manufacturières (NAF 13 à 33), soit 262 classes. À l'image du champ actuel, les industries d'extraction de la houille, du lignite (NAF 05), des hydrocarbures (NAF 06), des minerais métalliques (NAF 07), de la tourbe (NAF 08.92), les activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures (NAF 09.10Z), l'industrie du tabac (NAF 12), la cokéfaction (NAF 19.10Z) et la construction de véhicules militaires de combat (NAF 30.40Z), sont exclues du nouveau champ.

1.2.3. - Le tronc commun : l'évolution des investissements

L'enquête de conjoncture sur les investissements dans l'industrie est réalisée tous les trimestres, en janvier, avril, juillet et octobre. Les questionnaires comportent un tronc commun relatif à l'évolution de l'investissement. Ce tronc commun est complété par des questions spécifiques, davantage structurelles, posées aux occurrences d'avril et d'octobre (Cf. Annexe 2).

1.2.3.1. - Le cadre I : les données générales, la carte d'identité de l'entreprise

Des éléments sur la taille de l'entreprise sont demandés : le chiffre d'affaires et le nombre de salariés. L'actualisation de ces données annuelles est opérée à l'enquête d'avril. Pour ces données, le questionnaire d'avril est donc mis à blanc. Les réponses sont ensuite reportées sur les questionnaires des trois autres enquêtes (juillet, octobre et janvier de l'année suivante).

L'évolution de la structure de l'entreprise constitue le deuxième ensemble d'informations recueillies dans ce cadre. Il s'agit de repérer si l'entreprise a connu ou va connaître une modification de structure (absorption, fusion, apports partiels ou scission partielle ou totale...). En effet, la mesure du montant des investissements pour les trois années d'intérêt doit se faire à structure constante.

1.2.3.2. - Le cadre II : les investissements en France

L'information principale recueillie par l'enquête réside dans les **montants annuels d'investissements** pour trois années successives, permettant ainsi de calculer deux taux de croissance.

Lors des enquêtes de janvier, avril et juillet de l'année N, les industriels doivent renseigner le montant de leurs investissements pour les années N-2, N-1 et N. Lors de l'enquête d'octobre de l'année N, ils renseignent les montants de leurs investissements pour les années N-1, N et N+1. D'une part, ces questions apportent une information conjoncturelle et d'autre part, elles permettent de connaître l'importance de l'entreprise comme investisseur. En effet, les montants d'investissements servent également à pondérer d'autres questions conjoncturelles (Cf. § 2.3.).

Au total, une entreprise est amenée à délivrer douze fois le montant de l'investissement de l'année N entre l'enquête d'octobre N-1 et l'enquête de juillet N+2 (Cf. Tableau 3), ce qui permet de calculer huit estimations successives du taux de croissance annuel de l'investissement.

À compter de 2008, les montants d'investissements sont désormais pré-imprimés à partir de la neuvième interrogation. Cette pré-impression présente plusieurs avantages :

- elle réduit les erreurs de mesure inhérentes aux effets dits « de mémoire ». Les entrepreneurs font part de difficultés pour renseigner les investissements de l'année N à partir de juillet de l'année N+1, soit après la période du bilan comptable ;
- elle signale clairement aux répondants le changement d'année de base opéré en octobre ;
- elle constitue aussi un allègement de la charge statistique des entreprises.

La corrélation entre le taux de croissance annuel des investissements mesurés à rang d'interrogation donné de l'enquête et le même taux délivré pour l'ensemble des entreprises non financières (ENF) d'après la comptabilité nationale se révèle *in fine* la plus élevée pour la 8^{ème} interrogation. Au-delà de cette interrogation, la qualité de l'information recueillie par l'enquête ne progresse plus et peut même légèrement se dégrader. Le questionnaire est donc, depuis 2008, pré-rempli en reprenant la réponse apportée à la huitième interrogation, ou, à défaut, à la septième.

Tableau 3 :
Douze interrogations du montant d'investissements de l'année N

Enquête \ Année d'intérêt	N-1	N	N+1	N+2
juillet N-1	4 ^{ème}			
octobre N-1	5 ^{ème}	1 ^{ère}		
janvier N	6 ^{ème}	2 ^{ème}		
avril N	7 ^{ème}	3 ^{ème}		
Juillet N	8 ^{ème}	4 ^{ème}		
octobre N	9 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ère}	
janvier N+1	10 ^{ème}	6 ^{ème}	2 ^{ème}	
avril N+1	11 ^{ème}	7 ^{ème}	3 ^{ème}	
Juillet N+1	12 ^{ème}	8 ^{ème}	4 ^{ème}	
octobre N+1		9 ^{ème}	5 ^{ème}	1 ^{ère}
janvier N+2		10 ^{ème}	6 ^{ème}	2 ^{ème}
avril N+2		11 ^{ème}	7 ^{ème}	3 ^{ème}
Juillet N+2		12 ^{ème}	8 ^{ème}	4 ^{ème}
octobre N+2			9 ^{ème}	5 ^{ème}

Lecture : le montant de l'investissement de l'année N est demandé pour la première fois à l'enquête d'octobre N-1 et pour la dernière et douzième fois à l'enquête de juillet N+2.

Outre les montants annuels des trois années successives, le tronc commun du questionnaire comprend deux questions qualitatives (augmentation, stabilité ou diminution) portant sur **l'évolution semestrielle passée et prévue des investissements**. Pour les occurrences de janvier et de juillet, l'évolution passée (respectivement prévue) se rapporte au semestre précédent (resp. en cours). Pour les occurrences d'avril et d'octobre, l'évolution passée (respectivement prévue) se rapporte au semestre en cours (resp. suivant).

1.2.4. - Les cadres spécifiques aux occurrences d'avril et d'octobre

Le tronc commun est complété aux enquêtes d'avril et d'octobre par deux et trois blocs de questions respectivement, qui apportent des éléments d'analyse plus structurels des dépenses d'équipement (Cf. Annexe 2).

1.2.4.1. - Occurrence d'avril : deux cadres spécifiques

Le premier bloc traite de la destination des investissements. D'une part, l'entreprise enquêtée indique, pour l'année passée et l'année en cours, la répartition de ses investissements selon cinq items : renouvellement, modernisation, extension, introduction de nouveaux produits et autres. D'autre part, l'entreprise précise pour les deux années la forme de modernisation principale réalisée en choisissant parmi trois types : l'automatisation des procédés de fabrication existants, l'introduction de nouvelles techniques ou bien l'obtention d'économies d'énergie.

Le second bloc s'intéresse aux capacités de production. Une première question cherche à mesurer l'évolution approximative (en %) de la capacité de production entre la fin de l'année N-2 et la fin de l'année N-1. Une deuxième question mesure l'évolution prévue entre la fin de l'année N-1 et la fin de l'année en cours N. Ce bloc comprend également un questionnaire sur les déclassements d'équipements de l'année passée et de l'année en cours qui s'articule en trois parties :

- l'entreprise a-t-elle effectué ou va-t-elle effectuer des déclassements ?
- si oui, l'entreprise doit indiquer le principal motif de déclassement ;
- enfin, elle doit évaluer qualitativement (« plus importants », « de la même importance », « moins importants » que l'année précédente) l'évolution en termes de valeur brute comptable de ces déclassements pour les années passée et en cours.

1.2.4.2. - Occurrence d'octobre : trois cadres spécifiques

Le premier bloc traite de la destination des investissements. Les questions sont identiques à celles posées en avril mais les horizons d'intérêt sont différents car ils portent sur l'année en cours (déjà interrogée en avril) et l'année à venir.

Un deuxième bloc cherche à recueillir l'influence sur la décision d'investissements de chacun des neuf facteurs suivants :

- perspectives d'évolution de la demande intérieure ;
- perspectives d'évolution de la demande étrangère ;
- perspectives de profits liés aux nouveaux investissements ;
- autofinancement ;
- niveau d'endettement ;
- niveau des taux d'intérêt ;
- conditions de financement de l'investissement ;
- facteurs techniques ;
- autres.

Cette influence est ventilée sur une échelle à 5 niveaux, allant « de très stimulant » à « très limitant ».

Le dernier bloc interroge l'entreprise sur ses investissements en moyens de production à l'étranger³. L'entreprise a-t-elle ou va-t-elle réaliser des créations ou des extensions de capacités de production à l'étranger, et ce pour les années passées et en cours ? Si oui, les montants investis correspondants sont-ils en augmentation, stables ou en diminution ?

1.3. - Place de l'enquête dans le suivi statistique de l'investissement

L'enquête investissement vise un double objectif : fournir des informations infra-annuelles de l'évolution des dépenses annuelles d'équipement et délivrer des données plus structurelles sur une base annuelle. D'autres sources apportent des éléments sur l'un ou l'autre des ces deux objectifs.

1.3.1. - Deux sources annuelles : l'enquête annuelle d'entreprise et les liasses fiscales

Deux sources annuelles permettent de connaître les investissements en France : les enquêtes annuelles d'entreprises (EAE) et les déclarations fiscales (BRN).

Les EAE couvrent les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'industrie agroalimentaire, de l'énergie, de la construction, des transports, du commerce et des autres services non financiers. Dans l'industrie, le champ de l'enquête comprend toutes les entreprises d'au moins 20 salariés ou celles de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ainsi pour l'industrie, l'EAE compte environ 24 000 entreprises en 2006, à comparer aux 4 000 de l'enquête investissement. Elle constitue d'ailleurs la base de sondage de l'enquête investissement (Cf. § 2.1). Parmi les questions posées, l'EAE recueille des éléments des comptes sociaux de l'entreprise, dont les investissements corporels hors apports, les investissements incorporels et les montants des nouveaux contrats en crédit-bail. La disponibilité de cette source est toutefois beaucoup plus tardive : les premiers résultats sur le champ de l'industrie ne sont publiés à ce jour qu'en juillet de l'année qui suit.

Les formulaires fiscaux correspondant au régime du bénéfice réel normal (BRN) sont particulièrement riches. Ils comportent un compte de résultat, un bilan complet ainsi que des cadres annexes (détail des immobilisations, des amortissements et des provisions, affectation des résultats, détermination du résultat fiscal). C'est aussi une source d'information qui permet de mesurer l'investissement sur un champ beaucoup plus large (environ 700 000 entreprises). Cependant, cette source est disponible encore plus tardivement que l'EAE. Les données recueillies sont lourdes à traiter et nécessitent un coûteux travail d'apurement préalable à toute diffusion.

³ Ce bloc de questions a été posé à l'enquête de juillet pour les années 2003 à 2006. Depuis 2007, il a été déplacé à l'enquête d'octobre.

1.3.2. - Les autres enquêtes infra-annuelles

Le champ de l'enquête investissement est réduit aux entreprises industrielles. D'autres sources conjoncturelles fournissent des éléments sur l'investissement du secteur productif.

À l'Insee, l'enquête mensuelle de conjoncture dans les services recueille l'opinion sur les investissements de l'entreprise par le biais de deux questions qualitatives ⁴:

- « Évolution observée au cours des 3 derniers mois » ;
- « Évolution probable pour les 3 prochains mois ».

Plusieurs informations sur l'investissement sont également recueillies dans l'enquête mensuelle de conjoncture dans le bâtiment. En octobre de l'année N-1, en janvier, avril et juillet de l'année N⁵, deux types d'informations sont recueillis :

- le montant des dépenses d'investissements au cours de l'année N-1 ;
- pour l'année N, les entreprises doivent indiquer si les dépenses d'investissements seront « plus élevées », « équivalentes » ou « moins élevées » que celles de l'année N-1.

L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros peut également fournir indirectement des éléments sur l'investissement. En effet, elle recueille entre autres l'opinion des grossistes sur l'évolution des intentions de commandes en biens d'équipement.

Par ailleurs, la Banque de France mène depuis 1997 une enquête trimestrielle dans l'industrie intitulée « investissements, trésorerie et marges ». Deux questions qualitatives recueillent l'évolution des dépenses d'investissements au cours des trimestres passé et à venir.

Enfin, plusieurs fédérations nationales professionnelles mettent en œuvre des enquêtes de conjoncture sur leur secteur. Par exemple, l'enquête mensuelle de la fédération nationale des transports routiers (FNTR) recueille l'opinion des transporteurs routiers sur l'utilisation du parc de véhicules et sur l'intention d'investir. L'enquête mensuelle de la fédération nationale des travaux publics (FNTP) permet de collecter les montants des travaux réalisés au cours du mois passé. Cette information constitue un indicateur de l'investissement en travaux publics utilisé par les comptes trimestriels.

1.4. - Insertion dans le système statistique européen harmonisé des enquêtes de conjoncture

1.4.1. - Histoire du dispositif

À partir de 1952, l'Insee, l'Ifo - Institut de conjoncture basé à Munich - et le Visco de Rome commencent une coopération informelle dans le domaine des enquêtes de conjoncture, qui s'est progressivement généralisée aux instituts de nombreux pays. En juin 1962, cette coopération se concrétise, par la création de l'enquête mensuelle harmonisée auprès des chefs d'entreprise industrielle de la Communauté européenne. L'enquête investissement fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture depuis 1984.

Ce système européen, piloté par la Commission européenne (Direction Générale des Affaires Économiques et Financières - DG-Ecfin, basée à Bruxelles), est le cadre par lequel s'organise l'harmonisation des enquêtes de conjoncture. Il fixe des règles très complètes (contenu des questionnaires harmonisés, dont la formulation des questions posées, périodicité et champ sectoriel des enquêtes, périodes d'interrogation et dates de publication...) devant être respectées par les instituts producteurs adhérents, engagés à cet égard par un contrat passé avec la Commission⁶.

⁴ Ce questionnement qualitatif existe depuis 2005. Auparavant l'enquête de conjoncture dans les services comportait des questions quantitatives sur l'évolution des investissements.

⁵ Comme pour l'enquête sur les investissements dans l'industrie, le changement d'année de base s'opère à l'occurrence d'octobre.

⁶ Pour plus de détail sur le système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, on pourra se reporter à *European Economy, the joint harmonised EU Programme of Business and Consumer Surveys, special report n°5/2006*.

1.4.2. - Les enquêtes concernées

Le système européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture concerne actuellement sept enquêtes de conjoncture de l'Insee :

- l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie ;
- l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie ;
- l'enquête mensuelle de conjoncture dans les services ;
- l'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobile ;
- l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment ;
- l'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics ;
- l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (dite enquête « consommateurs » dans la terminologie européenne).

En outre, certaines enquêtes spécifiques peuvent être réalisées à la demande de la Commission européenne par les instituts qui adhèrent au système européen harmonisé.

Les résultats sectoriels sont envoyés à la Commission, qui procède à la dessaisonnalisation des séries nationales puis à leur agrégation pour publier des données relatives à l'ensemble de l'Union européenne.

1.4.3. - Les résultats européens

Les résultats européens sont fournis selon une agrégation de strates élémentaires définies au moyen de la nomenclature NACE. Pour la taille de l'entreprise, la Commission européenne spécifie une nomenclature propre pour la diffusion des résultats harmonisés au niveau européen (Cf. Tableau 4).

Tableau 4 :
Nomenclature agrégée d'activité NACE et de taille SIZ

Activité en NACE révision 1		Activité en NACE révision 2		Taille en SIZ	
34	Véhicules à moteur	29	Véhicules à moteurs, remorques et semi-remorques	SIZ1	Entreprises de moins de 50 salariés
CONS	Biens de consommation, dont	CONS	Biens de consommation, dont	SIZ2	Entreprises de 50 à 249 salariés
CDUR	durables	CDUR	durables	SIZ3	Entreprises de 250 à 499 salariés
CNDU	non durables	CNDU	non durables	SIZ4	Entreprises de 500 salariés et plus
FOBE	Biens agroalimentaires	FOBE	Biens agroalimentaires	SIZ5	Entreprises de moins de 250 salariés
INTM	Biens intermédiaires (hors mines et carrières)	ENER	Énergie (hors mines et carrières)	SIZ6	Entreprises de 250 salariés et plus
INVE	Biens d'équipement	INTM	Biens intermédiaires (hors mines et carrières)		
TOTA	Industrie manufacturière (hors mines et carrières)	INVE	Biens d'équipement		
		TOTA	Industrie manufacturière (hors mines et carrières)		

Note : la NACE-rev2 sera la nomenclature retenue vraisemblablement à compter de mai 2010.

***DEUXIÈME PARTIE :
RÉALISATION DE L'ENQUÊTE***

DEUXIÈME PARTIE : RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

2.1. - L'échantillon de l'enquête

L'échantillon de l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie s'apparente à celui de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie (Cf. Biau et Bonnefoy, 2007).

2.1.1. - La base de sondage et la stratification de l'échantillon

L'unité interrogée dans l'enquête sur les investissements dans l'industrie est l'entreprise. L'approche retenue est sectorielle. La base de sondage correspond à la dernière Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) connue.

Deux critères sont utilisés pour la stratification de la population :

- le secteur d'activité d'après la Nomenclature Économique de Synthèse (NES) au niveau 36 avec deux sous-ensembles pour les industries agroalimentaires (industries de la viande et du lait d'une part, autres industries agroalimentaires d'autre part). Pour chaque entreprise, le secteur est défini par son activité principale d'après la NAF rév. 1 au niveau 700 ;
- l'effectif, indicateur de la taille de l'entreprise. Les tranches de taille sont définies ainsi : tranche 1 : moins de 100 salariés - tranche 2 : 100 à 499 salariés - tranche 3 : 500 salariés ou plus.

Comme pour l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie, les plus grandes entreprises sont toutes interrogées : il s'agit des entreprises d'au moins 500 salariés ou dont le chiffre d'affaires est supérieur à 150 millions d'euros. Ces entreprises forment la strate dite exhaustive. Pour les autres strates, l'échantillon est constitué à partir d'un sondage stratifié sans remise avec allocation proportionnelle au chiffre d'affaires.

Cet échantillon est suivi d'une enquête à l'autre (panel d'entreprises). Toutefois, en raison des évolutions économiques (disparitions ou restructurations d'entreprises) et de la nécessité de conserver un échantillon de taille globalement constante et pertinent en matière de couverture de l'industrie, il est nécessaire de procéder périodiquement à un renouvellement partiel de l'échantillon.

2.1.2. - Le renouvellement de l'échantillon

L'échantillon de l'enquête investissement est ainsi régulièrement mis à jour à partir de celui de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie. Cette mise à jour consiste principalement à mener deux opérations : d'abord le « toilettage » puis l'enrichissement de l'échantillon.

Le « toilettage » consiste à éliminer de l'échantillon les entreprises sorties du champ de l'enquête (entreprises de moins de 20 salariés ou ayant une activité principale en dehors de l'industrie) et à le compléter par des entreprises entrées dans la strate exhaustive depuis le dernier renouvellement.

L'enrichissement de l'échantillon consiste à ajouter, pour les strates non exhaustives, des entreprises issues de l'Enquête Annuelle d'Entreprise. Un tirage aléatoire stratifié et équilibré à l'aide de la macro SAS CUBE⁷ permet d'obtenir *in fine* un échantillon d'environ 4 000 entreprises.

2.2. - Collecte de l'information

2.2.1. - Collecte des données

Les questionnaires sont envoyés aux entreprises de l'échantillon en toute fin du mois précédant le mois d'enquête. Les entreprises adressent en retour leurs réponses à l'Insee, où est effectuée la saisie des questionnaires. Les réponses doivent y parvenir vers le 10 du mois de l'enquête.

⁷ Disponible sur le site internet de l'Insee à l'adresse suivante www.insee.fr/fr/nom_def_met/outils_stat/cube/documentation_cube_web.pdf

À chaque occurrence, une première relance est opérée par l'envoi postal d'un questionnaire de rappel aux entreprises n'ayant pas répondu à la date de retour indiquée sur le questionnaire initial.

Vers le 20 du mois de l'enquête, une nouvelle relance portant sur les plus grandes entreprises non-répondantes est menée par voie téléphonique ou électronique. Cette relance permet à nouveau d'améliorer le taux de réponse à l'enquête et donc la qualité des résultats.

2.2.2. - Contrôles a posteriori

La saisie des données est effectuée à l'Insee au sein de la Division des Enquêtes de Conjoncture, au fur et à mesure de l'arrivée des questionnaires. Un système de *contrôles* prévient les gestionnaires en cas de réponse « suspecte » et limite ainsi les erreurs de saisie.

Les réponses ne sont pas nécessairement cohérentes au sein de la vague ou bien d'une vague à l'autre. Une étape préalable, appelée *pré-dépouillement*, vise donc à corriger le fichier des données individuelles de quelques valeurs aberrantes, par une mise en cohérence des réponses et en effectuant des imputations dans les cas les plus simples.

Une attention toute particulière est accordée aux montants annuels d'investissements. D'une part, des contrôles vérifient que ces montants sont bien cohérents avec la taille de l'entreprise, mesurée tant par les effectifs que par les chiffres d'affaires. D'autre part, pour une année donnée, les estimations successives du montant d'investissements doivent être d'autant plus proches d'une enquête à l'autre que celles-ci portent sur les années passées.

Plusieurs autres types de contrôles des données sont opérés :

- sur la cohérence des données dites « structurelles » : les fortes évolutions annuelles des chiffres d'affaires et des effectifs sont repérées car elles peuvent signaler des erreurs dans la réponse des entreprises ou la saisie de cette réponse ;
- sur les codages autorisés lors de la saisie des réponses conjoncturelles : le codage doit respecter les modalités prévues par le questionnaire⁸ ;
- sur les nomenclatures : l'introduction d'une table de nomenclatures d'activités dans l'application de saisie permet de contrôler la validité des codes saisis.

Lorsque les contrôles effectués indiquent un fort risque d'erreur concernant les réponses d'une entreprise, le correspondant au sein de l'entreprise est contacté par téléphone. Une attention particulière est portée sur les entreprises de grande taille. En fonction des éléments apportés par ce correspondant, les réponses *a priori* « suspectes » sont soit validées soit corrigées.

À l'issue des contrôles on dispose ainsi d'une base de données apurée qui est retenue pour le dépouillement définitif de l'enquête.

2.3. - Exploitation des données de l'enquête

Une fois saisis, les questionnaires font l'objet d'opérations qui visent à corriger la non-réponse (Cf. § 2.3.1.) et à synthétiser l'information en indicateurs résumés (Cf. § 2.3.2. et § 2.3.3.).

2.3.1. - Traitement de la non-réponse

À partir de cet échantillon de 4 000 entreprises, deux opérations sont menées pour rendre les résultats de l'enquête représentatifs de l'ensemble de l'industrie. La première opération correspond à un traitement de la non-réponse partielle - c'est-à-dire quand l'entreprise a renvoyé un questionnaire incomplet. Une imputation, lorsqu'elle est possible, est menée à cette fin. La seconde opération correspond à un traitement de la non-réponse totale : une repondération des résultats bruts est cette fois-ci menée pour que la structure de l'industrie soit respectée.

⁸ L'annexe 5 présente les principales questions, ainsi que les réponses et codages autorisés.

2.3.1.1. - Construction d'un échantillon dit « complété »

De façon générale, l'imputation ou le redressement pour non-réponse vise à améliorer la qualité des résultats en terme de biais et/ou de variance. La méthode habituellement utilisée dans les enquêtes de conjoncture consiste à reporter une réponse passée.

Les données utilisées dans ce genre d'opération ne sont pas toujours de même nature. En effet, elles peuvent porter sur des périodes de temps différentes ou, lorsqu'elles désignent une même grandeur, avoir été estimées à des dates différentes. Dans tous les cas, les objets statistiques manipulés sont bien distincts.

Il apparaît un arbitrage entre le gain potentiel apporté par une donnée supplémentaire et le risque lié à l'utilisation d'une donnée éventuellement erronée ou désuète. Dans les enquêtes à forte périodicité comme l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie le bilan est considéré globalement positif.

Le cas de l'enquête investissement est toutefois un peu plus délicat. Pour des variables très dispersées comme l'investissement ou inertes comme le chiffre d'affaires, il est évident qu'une donnée, même approximative ou ancienne, est très précieuse et améliore la qualité des estimations. Le complètement de réponse apparaît dans ce cas pleinement justifié.

En revanche, pour les variables conjoncturelles telles que l'évolution semestrielle de l'investissement, l'éventail des valeurs possibles est plus restreint, mais celles-ci évoluent rapidement et sont fréquemment révisées dans des proportions qui peuvent être importantes. Reporter des données trop anciennes peut donc se révéler nettement erroné. Or, la majeure partie des questions conjoncturelles de l'enquête investissement sont semestrielles ; certaines ne sont posées qu'une fois par an.

La pertinence d'un complètement de réponse a donc été étudiée au cas par cas, pour l'ensemble des questions de l'enquête investissement.

Ainsi, seuls les chiffres d'affaires, les effectifs, les montants annuels d'investissements et les variables relatives à la destination des investissements font l'objet d'une imputation en cas de non-réponse ou de valeur manquante. La procédure utilisée suit la méthode du « cold-deck » : une donnée non disponible sera remplacée par la donnée équivalente (i.e. relative à une même année) la plus récemment déclarée (ou reconstituée) à l'une des deux enquêtes précédentes.

Concernant les chiffres d'affaires ou les effectifs d'une année N, l'algorithme de complètement retient la déclaration la plus récente portant sur l'année N ou, si elle n'existe pas, la donnée récupérée à partir d'une source externe (fichier SIRENE, données comptables issues du Greffe,...). À défaut, la déclaration portant sur l'année N-1 est retenue.

Concernant les montants annuels d'investissements d'une année N, des procédures distinctes de complètement sont effectuées selon l'utilisation qui en est faite :

- pour le calcul du taux de croissance annuel des investissements, la qualité des résultats dépend particulièrement de la cohérence (champ, définition, date de réponse, ...) entre les montants déclarés pour les trois années. Dans ce cas, le complètement est réalisé uniquement lorsqu'aucun des trois montants annuels n'a été renseigné. En outre, le report des réponses passées n'est effectué que si ces dernières ne datent pas de plus de deux enquêtes (soit six mois). Les autres cas de figure, peu nombreux, ne justifient pas le développement de procédures de complètement plus complexes ;
- pour d'autres questions de l'enquête, le montant annuel d'investissements peut intervenir comme pondération (Cf. § 2.3.2 et suivants). Dans ce cas, la cohérence entre les différentes années n'est plus essentielle et il est souhaitable de mobiliser le maximum d'informations disponibles. Ainsi, le précédent montant déclaré pour la même année est reporté.

Concernant le cadre 'Destination des investissements en France', présent en avril et octobre, si l'entreprise n'a apporté aucune réponse à l'ensemble des questions posées dans ce cadre, la réponse renseignée à l'enquête du semestre précédent est reportée.

Toutes les autres variables de l'enquête ne font pas l'objet d'un complètement en cas de non-réponse.

Enfin, la procédure de complètement des réponses n'affecte pas l'enquête précédente et celle-ci n'est donc pas re-dépouillée.

2.3.1.2. - Pondérations des résultats de l'enquête

Deux systèmes de pondérations interviennent dans l'agrégation des résultats pour refléter au mieux la structure réelle de l'industrie :

- tout d'abord, les pondérations dites « primaires » qui servent à agréger les résultats au sein de chaque strate élémentaire ;
- puis les pondérations dites « secondaires » qui servent à agréger les différentes strates entre elles.

Très généralement, les strates retenues pour calculer ces pondérations sont les mêmes que celles qui ont été utilisées pour tirer l'échantillon, à savoir le croisement entre le secteur d'activité (en NES à 36 postes) et la taille (les trois regroupements) de l'entreprise.

Suivant la nature de la question, les pondérations primaires correspondent au poids du chiffre d'affaires ou du montant d'investissements déclaré par l'entreprise dans le chiffre d'affaires total ou le montant d'investissements total de la strate. Les pondérations secondaires sont des variables externes calculées, pour chaque strate, soit à partir de la masse des chiffres d'affaires de l'année N-2 pour le dépouillement des questions concernant les déclassements (*Cf. Annexe 5*), soit à partir de la masse des investissements de l'année N-1 pour le dépouillement des autres questions.

Les pondérations secondaires sont recalculées tous les ans lors de la campagne d'octobre à partir de la dernière enquête annuelle d'entreprise (EAE) disponible correspondant à l'année N-2⁹. Elles sont constantes jusqu'à l'enquête de juillet de l'année suivante.

Les masses de chiffre d'affaires pour l'année N-2 sont récupérées directement à partir des EAE. Les masses d'investissements relatives à l'année N-1 sont estimées : pour chaque strate, le taux de croissance des investissements entre les années N-2 et N-1 estimé à la dernière occurrence de l'enquête investissement est appliqué aux masses d'investissements de l'année N-2 fournies par l'EAE.

2.3.2. - Calcul des taux de croissance annuels de l'investissement

Les entreprises sont interrogées tous les trimestres sur leurs montants annuels d'investissements. Ces questions ont une importance centrale dans l'enquête car elles permettent d'estimer les anticipations et les réalisations des variations annuelles de l'investissement industriel. Ces résultats sont les plus informatifs et les plus médiatisés de l'enquête.

2.3.2.1. - Choix d'une méthode robuste aux évolutions atypiques

La nature quantitative de ces questions et l'hétérogénéité des comportements individuels d'investissements nécessitent toutefois une méthode d'exploitation particulière. En effet, l'estimateur du ratio semble être le plus naturel pour estimer des évolutions agrégées à partir de données individuelles. Il manque toutefois de robustesse car une entreprise au comportement atypique peut faire très fortement varier le résultat agrégé. Il est donc indispensable de mobiliser une méthode robuste aux évolutions atypiques.

Deux méthodes existent : celle dite des « Grands Investisseurs » (GI) et celle, plus théorique, dite des « GM-estimateurs » présentée par Ravalet (1996). Seule la première méthode est utilisée dans les résultats publiés de l'enquête car, proche de la méthode du ratio, elle conjugue la robustesse d'estimateur complexe tel les GM-estimateurs, tout en permettant une compréhension aisée des résultats.

2.3.2.2. - Principe de la méthode dite des « Grands Investisseurs (GI) »

La méthode des GI consiste à sous-pondérer certaines entreprises jugées non représentatives de l'ensemble du secteur considéré. En effet, deux classes d'entreprises peuvent être distinguées :

- les entreprises dites « extrapolables » qui, comme leur nom l'indique, sont représentatives de la strate. Le taux de croissance de leurs investissements peut alors être extrapolé à l'ensemble de la strate (en dehors des éventuels « Grands Investisseurs ») ;
- les entreprises dites « Grands Investisseurs » (GI) qui sont considérées comme non représentatives de l'ensemble de la strate (elles ne représentent qu'elles-mêmes).

⁹ Elles provenaient du Fichier Unifié Total Entreprise (FUTE) jusqu'en 2006.

Une entreprise est classée parmi les Grands Investisseurs si elle est considérée comme atypique ou influente :

- une entreprise est considérée comme « atypique » lorsque ses investissements varient trop fortement entre deux années consécutives (s'ils ont été multipliés ou divisés par 10 ou plus) ;
- une entreprise est considérée comme « influente » lorsqu'elle contribue fortement aux résultats agrégés au niveau NES 16 (i.e. au premier niveau de publication). La classification des entreprises en entreprises « influentes » est manuelle. Elle est toutefois guidée par des indicateurs dits de changement qui reportent la différence du taux de croissance lorsque le statut de l'entreprise, d'extrapolable à « Grand Investisseur », est modifié. Lorsque l'indicateur de changement est supérieur à un seuil donné, l'entreprise est considérée comme influente. Ce seuil, qui dépend du secteur, est toujours inférieur à un point : autrement dit, aucune entreprise extrapolable contribue à plus d'un point de croissance au niveau NES 16.

2.3.2.3. - Calcul du taux de croissance pour une strate s donnée

Le taux de croissance de la strate est ainsi estimé comme la somme pondérée du taux de croissance des investissements, des entreprises GI d'une part, et des entreprises extrapolables d'autre part. Plus précisément, le taux de croissance des investissements entre les années N-1 et N d'une strate s donnée, noté $t_{s, N-1 \rightarrow N}$, est estimé comme suit :

$$t_{s, N-1 \rightarrow N} = \frac{i_{s, N-1}^{GI}}{I_{s, N-1}} t_{s, N-1 \rightarrow N}^{GI} + \left(1 - \frac{i_{s, N-1}^{GI}}{I_{s, N-1}} \right) t_{s, N-1 \rightarrow N}^{extrapolable}$$

où : $t_{s, N-1 \rightarrow N}^{GI}$: Taux de croissance des investissements entre les années N-1 et N d'une strate s pour les entreprises Grands Investisseurs de l'échantillon ;

$t_{s, N-1 \rightarrow N}^{extrapolable}$: Taux de croissance des investissements entre les années N-1 et N d'une strate s pour les entreprises extrapolables de l'échantillon ;

$I_{s, N-1}$: Masse d'investissements de l'année N-1 de la population de la strate s. Ces masses correspondent aux pondérations secondaires ;

$i_{s, N-1}^{GI}$: Masse d'investissements de l'année N-1 des entreprises GI de la strate s.

2.3.2.4. - Calcul du taux de croissance pour un regroupement de strates

Certaines strates élémentaires se révèlent trop petites pour qu'on puisse leur appliquer la méthode des Grands Investisseurs. Elles font l'objet de regroupements, pour le calcul des taux de croissance de l'investissement uniquement (Cf. Tableau 5).

Tableau 5 :
Regroupements de strates lors de l'enquête de janvier 2007

Secteur (NES 36)	Tailles regroupées
B1 Industrie des viandes et industrie du lait	1 et 2
B2 Autres industries agroalimentaires	1 et 2
C1 Habillement, cuir	2 et 3
C2 Édition, imprimerie, reproduction	1 et 2
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	1 et 2
C4 Industries des équipements du foyer	1 et 2
D0 Industrie automobile	1 et 2
E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire	1 et 2
E2 Industries des équipements mécaniques	1 et 2
E3 Industries des équipements électriques et électroniques	1 et 2
F1 Industries des produits minéraux	1 et 2
F2 Industrie textile	2 et 3
F3 Industries du bois et du papier	1 et 2
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	1 et 2
F5 Métallurgie et transformation des métaux	1 et 2
F6 Industrie des composants électriques et électroniques	1, 2 et 3
G1 Production de combustibles et de carburants	1, 2 et 3

Les taux de croissance des investissements entre les années N-1 et N des strates s sont ensuite agrégés à l'aide de coefficients de redressement, appelés pondérations secondaires, qui correspondent à la part d'investissements de chaque strate dans la population réelle. Pour un ensemble H de strates, il correspond à :

$$t_{H, N-1 \rightarrow N} = \sum_{s \in H} \frac{I_{s, N-1}}{\sum_{s \in H} I_{s, N-1}} t_{s, N-1 \rightarrow N}$$

Le taux de croissance entre les deux premières années demandées par l'enquête est calculé en utilisant directement les pondérations secondaires (dérivées des masses d'investissements de l'année N-1, Cf. 2.3.1.). Le taux de croissance entre les années N et N+1 est estimé en s'appuyant sur des pondérations secondaires actualisées (dérivées des masses d'investissements de l'année N obtenues en appliquant aux masses de l'année N-1 les taux de croissance précédemment calculés).

2.3.3. - Le traitement des autres questions conjoncturelles

Parmi les autres questions posées à l'enquête investissement, les questions qualitatives aux modalités ordonnées sont les plus nombreuses. Leur traitement répond à un principe général précisé ci-après.

2.3.3.1. - Principes de calcul pour les questions ordonnées

Comme pour les questions relatives au taux de croissance, les questions ordonnées doivent faire l'objet d'une agrégation primaire *intra*-strates et d'une agrégation secondaire *inter*-strates.

L'agrégation primaire des questions qualitatives ordonnées à deux, trois ou cinq modalités (Cf. Tableau 6) consiste à calculer, au sein de chaque strate élémentaire s, les proportions pondérées des réponses individuelles à chaque modalité. Elle se fait uniquement sur le sous-échantillon d'entreprises pour lesquelles la pondération et la question sont renseignées.

Tableau 6 :
description des questions qualitatives ordonnées

Questions bimodales	Questions trimodales	Questions pentamodales
y = 1 ⇔ oui	y = 1 ⇔ hausse	y = 1 ⇔ très stimulant
y = 2 ⇔ non	y = 3 ⇔ stable	y = 2 ⇔ stimulant
y = . ⇔ non réponse	y = 5 ⇔ baisse	y = 3 ⇔ sans influence
	y = . ⇔ non réponse	y = 4 ⇔ limitant
		y = 5 ⇔ très limitant
		y = . ⇔ non réponse

La pondération primaire, notée p_i , est calculée soit à partir des chiffres d'affaires soit à partir de l'un des trois montants d'investissements. L'agrégation primaire correspond :

- pour une question bimodale, au pourcentage pondéré des entreprises qui répondent 'oui' parmi celles qui ont répondu 'oui' ou 'non'¹⁰ dans la strate s, soit :

$$Y_s^1 = 100 \times \frac{\sum_{i \in s} p_i \times 1_{y_i=1}}{\sum_{i \in s} p_i} \quad \text{où } 1_{y_i=1} \text{ vaut 1 lorsque } y_i=1 \text{ et 0 sinon ;}$$

- pour une question trimodale, à la différence entre le pourcentage pondéré des entreprises ayant une opinion positive ('1') de la situation et le pourcentage pondéré de celles qui en ont une opinion négative ('5') dans la strate s, soit : $Sol_s = Y_s^1 - Y_s^5$;
- pour une question pentamodale, à la différence entre le pourcentage pondéré des entreprises ayant une opinion positive ('1' ou '2') de la situation et le pourcentage pondéré de celles qui en ont une opinion négative ('4' , '5') dans la strate s, soit : $Sol_s = Y_s^1 + Y_s^2 - Y_s^4 - Y_s^5$.

¹⁰ Les entreprises qui n'ont pas répondu à la question n'interviennent pas dans le calcul du solde.

L'indicateur au niveau d'un regroupement de strates est calculé comme une moyenne pondérée des indicateurs élémentaires de strate (Y_s^1 ou Sol_s). La pondération permet de tenir compte de l'importance relative de la strate dans l'ensemble du champ de l'enquête. Les pondérations secondaires sont exogènes (Cf. §2.3.1). Notées P_s , elles sont calculées, à partir soit du montant d'investissements, soit du chiffre d'affaires par strate selon la question considérée. L'agrégation secondaire pour un ensemble H correspond à :

$$Y_H^1 = 100 \times \frac{\sum_{s \in H} P_s \times Y_s^1}{\sum_{s \in H} P_s}$$

2.3.3.2. - L'évolution semestrielle des investissements

Les deux questions qualitatives (hausse, stable, baisse) concernant l'évolution semestrielle passée et prévue des investissements (Cf. § 1.2.3 et Annexe 2) sont posées en avril et en octobre depuis 1991 et en janvier et en juillet depuis 2003.

Le traitement de ces questions suit le cas général des questions trimodales exposé ci-dessus. Il s'effectue à échantillon courant, sans complètement. En effet, il n'est pas possible de trouver une règle de complètement homogène à toutes les vagues en raison des différences d'horizons : ce sont des questions posées trimestriellement mais qui portent sur deux semestres consécutifs. En revanche, la pondération primaire correspond au montant d'investissements complété.

Ce sont les seules questions infra-annuelles de l'enquête. Elles présentent une forte saisonnalité qu'il est nécessaire de traiter. La correction des variations saisonnières utilisée consiste à retrancher aux séries la demi-différence entre la moyenne des résultats bruts relatifs aux premiers semestres et celle des résultats relatifs aux seconds semestres.

2.3.3.3. - La destination des investissements

Le premier bloc traite de la motivation des investissements. L'entreprise enquêtée doit indiquer pour l'année passée et l'année en cours, la répartition de ses investissements selon les 5 items suivants :

- renouvellement d'équipements usagés, entretien, maintenance ;
- modernisation et rationalisation ;
- extension de la capacité de production sur les produits existants ;
- introduction de nouveaux produits ;
- autres destinations : sécurité, environnement, conditions de travail, etc.

À chacun de ces items sont associés une indicatrice et un pourcentage indiquant la part approximative des investissements réalisés (ou envisagés) avec cette motivation principale. Des contrôles et des redressements permettent de rendre ces deux informations cohérentes. Par exemple, si une part est renseignée, l'indicatrice vaudra nécessairement '1'. Les réponses font également l'objet d'un complètement : si le motif n'est pas renseigné, la réponse de même nature renseignée à l'enquête du semestre précédent sera reportée.

Les indicatrices sont transformées en variables de répartition où chaque modalité pèse pour $1/R$, où R est le nombre de modalités retenues par l'entreprise. Dans chaque strate élémentaire, le résultat est calculé comme suit : une fois normalisées, les parts représentées par chaque modalité sont pondérées par les montants d'investissements déclarés par l'entreprise à la même enquête et pour l'année considérée. Les résultats par strate sont ensuite agrégés en redressant par les poids relatifs d'investissements de l'année correspondante¹¹.

Le deuxième bloc permet de préciser, pour les deux années, le titre principal des investissements de modernisation parmi les 3 suivants :

- l'automatisation des procédés de fabrication existants ;
- l'introduction de nouvelles techniques de fabrication ;
- l'obtention d'économies d'énergie.

¹¹ Il s'agit de l'année N-2 lors des enquêtes de janvier, avril et juillet de l'année N et de l'année N-1 lors de l'enquête d'octobre de l'année N.

À l'instar des variables relatives à la motivation principale de l'investissement, cette variable est transformée en proportion où chaque modalité pèse pour $1/R'$, où R' est le nombre de modalités retenues par l'entreprise. Le comptement et le dépouillement des réponses sont réalisés selon le même principe que les questions précédentes.

2.3.3.4. - Les capacités de production

À l'enquête d'avril, les industriels sont interrogés sur l'évolution annuelle passée et prévue de leurs capacités de production (Cf. § 1.2.4). Les données recueillies sont à la fois qualitative (Hausse / Stabilité / Baisse) et quantitative car l'entreprise indique également l'ordre de grandeur de l'évolution (dans le cas de la stabilité, la variable quantitative est imposée à 0).

Ces questions sont dépouillées à échantillon courant et pondérées par le poids du chiffre d'affaires de l'entreprise dans celui de sa strate élémentaire. La pondération secondaire, appliquée à la strate, est calculée à partir des chiffres d'affaires des strates élémentaires calculés pour l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie.

Dans le passé, les résultats obtenus à la question quantitative n'ont pas été jugés de bonne qualité. L'écart entre prévision et réalisation était relativement important. De plus, les résultats semblaient surestimer l'évolution de la capacité de production estimée à partir des données de la comptabilité nationale et du taux d'utilisation des capacités tiré de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie. C'est pourquoi, seuls les soldes d'opinion sont aujourd'hui publiés.

Le deuxième bloc a trait aux déclassements d'équipements. Il s'agit d'en préciser les raisons principales et d'en qualifier l'évolution. Une première variable bimodale (oui, non) renseigne sur l'existence d'une opération de déclassement pendant l'année considérée. Si oui, quatre motifs sont proposés :

- usure, vieillissement des équipements ;
- mise en place de matériels plus performants ;
- abandon de capacités sur produits anciens ;
- autres motifs.

Enfin, deux variables trimodales définissent l'évolution des déclassements entre les années N-2 et N-1 d'une part et entre les années N-1 et N d'autre part.

Ces variables sont traitées sur l'échantillon courant et pondérées par le montant d'investissements correspondant non complété. Les variables bimodales et trimodales sont dépouillées selon le même principe que les questions précédentes. La variable concernant les motifs fait l'objet d'un traitement particulier.

2.3.3.5. - Les facteurs influençant les décisions d'investissements

Jusqu'en 1991, les industriels étaient interrogés sur les obstacles à l'investissement (difficultés d'embauche rendant inutile l'investissement, endettement important, problèmes liés aux fournisseurs, marges d'autofinancement insuffisantes, ...). Ces questions ont ensuite été abandonnées. À l'inverse, à la demande de l'Union européenne, des questions sur l'influence de différents facteurs sur l'investissement ont été intégrées au questionnaire depuis 1987.

Les industriels doivent qualifier, pour deux années consécutives, l'influence éventuelle de 9 facteurs parmi lesquels 'les perspectives d'évolution de la demande intérieure', 'l'autofinancement', 'le niveau des taux d'intérêt',... suivant une échelle à 5 niveaux allant du caractère « très stimulant » à celui de « très limitant ». Ces variables sont traitées sans comptement et selon le principe d'une variable pentamodale (Cf. § 2.3.3.1) en retenant comme pondération primaire le montant d'investissements non complété correspondant.

***TROISIÈME PARTIE :
UTILISATIONS DE L'ENQUÊTE***

TROISIÈME PARTIE : UTILISATIONS DE L'ENQUÊTE

3.1. - Les taux de croissance annuels de l'investissement

3.1.1. - Un indicateur macroéconomique avancé...

Contrairement aux autres enquêtes de conjoncture, l'information principale de l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie est une donnée quantitative : les montants annuels des investissements pour trois années d'affilée. Ces montants permettent de calculer huit estimations successives du taux de croissance annuel de l'investissement entre les années N-1 et N (Cf. Tableau 3 et Annexe 3). Ces estimations sont des indicateurs avancés de la croissance de l'investissement qui sera fournie plus tardivement par d'autres sources annuelles, telles que les EAE dans l'industrie et les comptes nationaux (CN).

La première estimation du taux de croissance de l'investissement est disponible en octobre de l'année N-1. À cette date, les projets d'investissements pour l'année suivante ne sont pas précisément définis et les entreprises indiquent alors des intentions qu'ils ne sont pas certains de réaliser. La corrélation entre cette information et le taux de croissance délivré par l'EAE, disponible en juillet N+1, est proche de 0,6 (Cf. Tableau 7).

Au fur et à mesure du déroulement de l'année, la connaissance de l'investissement s'affine. Dès la deuxième estimation, en janvier de l'année courante, la corrélation entre l'estimation issue de l'enquête investissement et celle obtenue à l'aide de l'EAE dans l'industrie atteint 0,86. Elle continue de s'améliorer pour atteindre 0,97 lors de la dernière estimation de l'enquête investissement, disponible en juillet de l'année N+1.

Les mêmes conclusions peuvent être dressées vis-à-vis des données de la comptabilité nationale : la corrélation entre cette source et l'enquête investissement croît au fil des estimations, passant de 0,63 à 0,84 entre les deuxième et huitième (Cf. Tableau 7). Ces corrélations sont plus faibles que les précédentes car le champ est différent : l'industrie dans le cas de l'enquête investissement et l'ensemble des entreprises non-financières (ENF) dans le cas de la comptabilité nationale.

Tableau 7 :
Corrélation entre le taux de croissance annuel de l'investissement d'après l'enquête investissement et ceux tirés des EAE et des comptes nationaux de 1990 à 2006

	Enquête investissement (champ : industrie manufacturière)							
	1 ^{ère} oct. N-1	2 ^{ème} janv. N	3 ^{ème} avril N	4 ^{ème} juil. N ⁽¹⁾	5 ^{ème} oct. N	6 ^{ème} janv. N+1	7 ^{ème} avril N+1	8 ^{ème} juil. N+1 ⁽¹⁾
Corrélation avec l'EAE (champ : industrie manufacturière)	0,58	0,86	0,91	0,94	0,96	0,95	0,96	0,97
Corrélation avec la CN (champ : entreprises non-financières)	0,35	0,63	0,71	0,73	0,80	0,83	0,83	0,84

⁽¹⁾ La série de juillet n'existe que depuis 2003. Elle est complétée par la série d'avril pour les années antérieures à 2003.

Lecture : la corrélation entre la première estimation du taux de croissance de l'investissement d'après l'enquête investissement et le taux délivré par les EAE est de 0,58.

Source : Enquête investissement, EAE, Comptabilité Nationale, Calculs des auteurs.

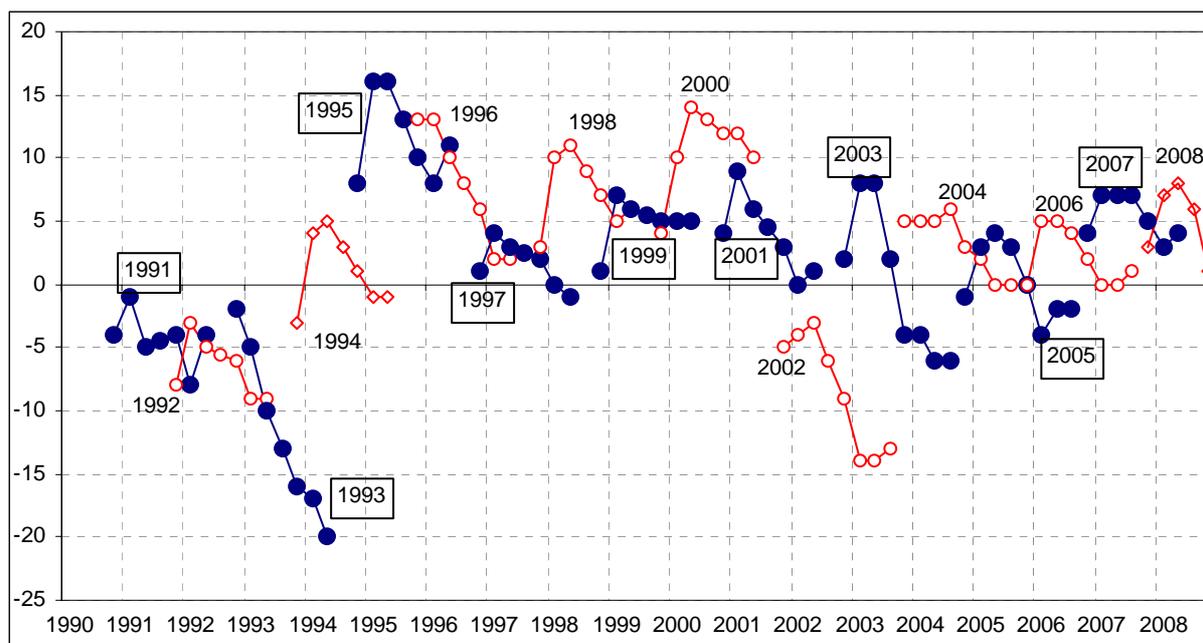
Au cours des estimations successives, les résultats publiés de l'enquête convergent rapidement vers les évolutions réelles des investissements industriels. Cette convergence est un critère important pour juger de la qualité de l'enquête : les évolutions des estimations successives ne sont pas uniquement le fait d'un aléa statistique mais également de modifications au cours du temps des projets d'investissements des industriels.

Ainsi, en avril de l'année N+1 et environ un an avant la publication des comptes annuels dits « *semi-définitifs* », l'enquête permet de juger avec précision des évolutions pour l'année N de l'investissement du secteur industriel. Bien que cette information soit précoce par rapport à la comptabilité nationale, elle est trop tardive pour avoir un intérêt en analyse conjoncturelle. En revanche, les estimations précédentes sont très largement utilisées lors des exercices de prévision conjoncturelle.

3.1.2. - ... mais potentiellement révisé...

La lecture du graphique 1, qui reporte les huit estimations successives des taux de croissance annuels de 1990 à 2008, fait apparaître des révisions importantes des estimations successives pour une même année. Les premières estimations peuvent s'avérer assez différentes des réalisations finales.

Graphique 1 :
Estimations successives des industriels sur l'évolution de leurs investissements
industrie manufacturière, en %



Note de lecture : chaque courbe représente les estimations successives pour l'année indiquée à côté. L'axe des abscisses représente les dates d'enquêtes.

Il apparaît ainsi qu'en moyenne, les taux de croissance prévus puis réalisés sont révisés selon un profil relativement constant. Un biais positif apparaît ainsi pour les premières estimations relativement à l'estimation finale. En moyenne, cette surestimation est de 2,6 points (resp. de 6,5 points et de 5,8 points, Cf. Tableau 8) pour la première estimation délivrée en octobre de l'année N-1 (resp. pour les deuxième et troisième estimations de janvier et avril de l'année N). Le biais moyen diminue ensuite progressivement.

Il est donc essentiel de tenir compte de ce biais pour analyser de manière rigoureuse les estimations successives du taux d'investissements.

Tableau 8 :

Les révisions moyennes des estimations des industriels sur la croissance annuelle de leurs investissements (en %)

Estimation et dates des enquêtes par rapport à l'année N	Moyenne des taux de croissance annuelle de l'investissement pour l'année N	Différence moyenne par rapport aux estimations de l'enquête d'avril N+1
1 ^{ère} estimation : octobre N-1	1,1	2,5
2 ^{ème} estimation : janvier N	5,1	6,5
3 ^{ème} estimation : avril N	4,4	5,8
4 ^{ème} estimation : octobre N	0,8	2,2
5 ^{ème} estimation : janvier N+1	-1,4	0,0
6 ^{ème} estimation : avril N+1	-1,4	0,0

Lecture : de 1991 à 2006, lors des enquêtes d'octobre de l'année passée (année N-1), les industriels ont estimé en moyenne que leurs investissements augmenteraient de 1,1 % durant l'année N. Finalement, lors des enquêtes d'avril de l'année suivante (N+1), ils estimaient que leurs investissements avaient diminué de 1,4 %, soit une révision moyenne de 2,5 point par rapport à l'enquête d'octobre de l'année N-1.

Champ : Industrie manufacturière, période 1991-2006.

Source : Enquête investissement, Insee, calculs des auteurs.

3.1.3. - ... et difficilement utilisable pour un diagnostic infra-annuel

Jusqu'en 1997, une correction du biais moyen était réalisée directement dans les résultats publiés. Cette correction s'est révélée peu judicieuse sur la période 1991-1995, les résultats bruts étant plus proches des taux de croissance de l'investissement finalement observés. À partir de 1991, le changement de calendrier des enquêtes investissement et l'incorporation du crédit bail dans la définition de l'investissement ont entraîné une rupture dans la nature du biais, qui fragilise son estimation sur moyenne période. La diffusion de résultats redressés du biais a ainsi été abandonnée à partir de l'enquête de janvier 1998.

A contrario, les révisions entre deux enquêtes successives semblent fournir une information particulièrement intéressante. Par exemple, la révision de +6 points entre l'enquête d'octobre 1999 et celle de janvier 2000 apparaît plus forte que la moyenne (4,4 points). Ceci est donc une information positive, concordante avec le dynamisme de la FBCF des entreprises au cours du premier trimestre de 2000 (+4,3 %). Autre exemple, la baisse du taux de croissance prévue entre les enquêtes d'octobre 1992 et de janvier 1993 renvoyait un signal très négatif sur les perspectives d'investissements des industriels. Ce signal fut confirmé *a posteriori* par la comptabilité nationale trimestrielle : la FBCF a effectivement reculé de 1,8 % au cours du premier trimestre de 1993.

Il est donc indispensable de considérer à la fois l'optimisme ou le pessimisme des anticipations des industriels ainsi que les révisions entre estimations successives.

3.2. - Les révisions individuelles des montants d'investissements

3.2.1. - Une information synthétisée sous la forme d'un indicateur robuste...

L'information portée par l'évolution du taux de croissance agrégé entre deux occurrences de l'enquête peut être bruitée par le caractère très hétérogène de l'investissement ou par la présence d'incohérences entre les réponses d'une même entreprise et d'erreurs sur les montants déclarés. En particulier, certaines révisions de taux de croissance sont davantage imputables à des modifications des montants relatifs à l'année antérieure qu'à des modifications concernant l'année d'intérêt. Il est donc nécessaire de construire un indicateur des révisions qui tienne compte de ces spécificités.

Ferrari (2006) propose un indicateur robuste construit à partir des données individuelles. Les principales caractéristiques de cet indicateur sont exposées ci-après.

3.2.1.1. Un indicateur de révision trimestriel, construit sur le champ de l'industrie manufacturière...

L'indicateur de révision a été construit sur le champ de l'industrie manufacturière, les secteurs de l'industrie agroalimentaire et de l'énergie restant relativement mal couverts jusqu'en 2003.

À chaque enquête sont mesurés le sens et l'amplitude des révisions individuelles d'anticipation d'investissements. L'année considérée est l'année la plus « avancée » possible : en octobre N-1, les entreprises sont interrogées pour la première fois sur leurs investissements de l'année N ; dès l'enquête de janvier N, il est ainsi possible de calculer la différence entre les montants déclarés en octobre N-1 et en janvier N (Cf. Tableau 9).

Cela permet de disposer de révisions trimestrielles, pour les occurrences de janvier, avril et octobre mais pas encore pour l'occurrence de juillet qui n'existe que depuis 2003. En attendant de disposer de suffisamment d'enquêtes pour cette occurrence et par souci de cohérence dans le temps, les révisions en octobre sont calculées non pas par rapport à l'enquête de juillet qui la précède mais par rapport à celle d'avril. Ceci permet de disposer de révisions trimestrielles pour les enquêtes de janvier et avril et d'une révision semestrielle pour l'enquête d'octobre.

Tableau 9 :
Calendrier provisoire de calcul de l'indicateur relatif à l'année N

Enquêtes	k	Montants demandés	Indicateur calculé sur la différence sur le montant de l'année N...
Janvier N	1	Années N-2, N-1 et N	entre les enquêtes d'octobre N-1 et de janvier N
Avril N	2	Années N-2, N-1 et N	entre les enquêtes de janvier N et d'avril N
Octobre N	3	Années N-1, N et N+1	entre les enquêtes d'avril N et d'octobre N

3.2.1.2. ... à partir des informations microéconomiques

Les révisions individuelles de montant d'investissements sont rapportées à la taille de l'entreprise, mesurée par le dernier chiffre d'affaires connu¹² (noté CA_a^i pour l'entreprise i et l'année a). En notant $I_{a,k}^i$ le montant d'investissements déclaré par l'entreprise i lors de l'occurrence k de l'année a , l'indicateur individuel de révision $d_{a,k}^i$ est donné par la formule ci-dessous :

$$d_{a,k}^i = \begin{cases} \frac{I_{a,k}^i - I_{a,k-1}^i}{CA_{a-1}^i} & \text{si } k \in \{2,3\} \\ \frac{I_{a,1}^i - I_{a-1,3}^i}{CA_{a-2}^i} & \text{si } k = 1 \end{cases}$$

Ces indicateurs individuels sont ensuite agrégés. Une moyenne pondérée se révèle décevante : sa corrélation avec le taux de croissance trimestriel de l'investissement est faible. Or, les indicateurs individuels de révision sont très volatils¹³. En effet, en présence de valeurs extrêmes, une telle agrégation est peu robuste puisque le retrait d'une observation peut potentiellement modifier la valeur de celle-ci. Une méthode d'agrégation robuste à ces valeurs extrêmes s'impose donc. Ferrari (2006)¹⁴ propose la méthode des M-estimateurs qui correspond à une généralisation de la méthode des moindres carrés ordinaires : l'estimation du « centre » de la distribution se fait par minimisation d'une fonction de coût notée ρ , autre que la somme des carrés, appliquée aux résidus¹⁵ :

$$\text{Pour tout } k \in \{1,2,3\}, \quad (\hat{I}_{a,k})_{a \in A} = \arg \min_{I_{a,k}} \sum_{i,a} \rho(d_{a,k}^i - I_{a,k})$$

où $(\hat{I}_{a,k})$ représente les estimateurs pour les différentes années disponibles de l'occurrence k .

¹² Il s'agit des chiffres d'affaires de l'année N-1 (resp. N-2) pour les enquêtes d'avril à octobre de l'année N (resp. de janvier de l'année N).

¹³ On dit également de ces séries qu'elles présentent une distribution « à queues épaisses ».

¹⁴ Pour une présentation plus détaillée, le lecteur pourra se reporter à l'article de Ferrari (2006).

¹⁵ Dans les faits, la méthode de calcul est un peu plus compliquée : les indicateurs sont calculés par strates et l'hétéroscédasticité des résidus est corrigée.

Les séries par occurrence sont centrées et réduites pour être comparables entre elles. Afin de construire l'indicateur trimestriel, les trois séries par occurrence sont ensuite agrégées en une seule série. Au final, les révisions moyennes lors de l'enquête de janvier N correspondent au premier trimestre de l'année N, celles d'avril au deuxième trimestre, celles d'octobre aux troisième et quatrième trimestres. En l'absence d'une série suffisamment longue à l'enquête de juillet, on affecte à ces enquêtes les indicateurs relatifs aux enquêtes d'octobre suivantes.

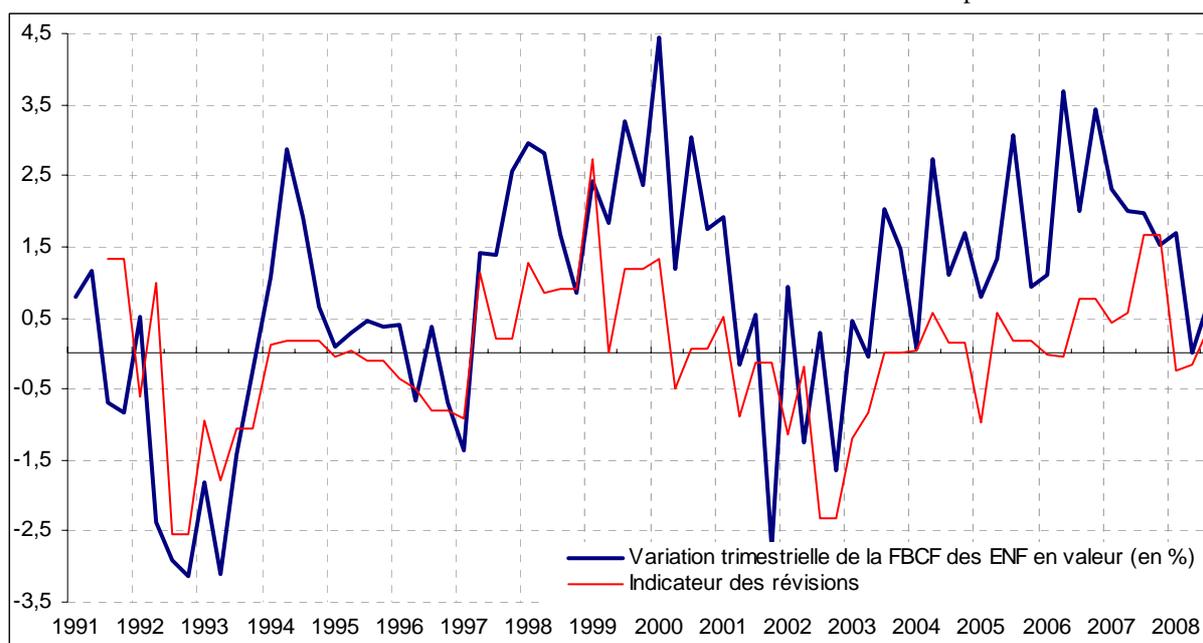
3.2.2. - ... utile pour le diagnostic conjoncturel de l'investissement

3.2.2.1. Une corrélation nettement plus élevée

La corrélation entre les variations trimestrielles de la FBCF des ENF en valeur et les révisions entre deux enquêtes des taux de croissances annuels publiés est faible. Elle est de 0,21 sur la période s'étendant du troisième trimestre de 1991 au troisième trimestre de 2008. En effet, les révisions des taux de croissance sont pour partie dues à des modifications des montants d'investissements relatifs à l'année antérieure et livrent donc un signal brouillé sur l'évolution de la FBCF de l'année d'intérêt.

Ce n'est pas le cas de l'indicateur de révisions qui est basé sur les montants d'investissements de l'année d'intérêt (Cf. § 3.2.1). Ce dernier indicateur apparaît nettement plus performant ; sa corrélation avec la FBCF des ENF atteint 0,61 (Cf. Graphique 2).

Graphique 2 :
Comparaison de la série des indicateurs de révision avec
la série des taux de croissance trimestrielle de l'investissement des entreprises



Source : Comptabilité nationale, Enquête investissement, Insee.

Pour un trimestre donné, l'indicateur de révision est disponible au milieu de ce même trimestre. Il peut alors être utilisé pour prévoir les évolutions relatives à ce trimestre dans le cadre de la Note de conjoncture qui paraît à la fin du trimestre¹⁶.

¹⁶ Ceci n'est toutefois pas vrai pour le troisième trimestre et les Points de conjoncture d'octobre. Mais, à terme, la prise en compte de l'occurrence de juillet permettra de construire un indicateur disponible mi-août, ce qui complètera la prévision pour le troisième trimestre de l'année en cours.

3.2.2.2. Des prévisions de qualité supérieure

L'indicateur des révisions de l'enquête investissement apporte une information très utile pour la prévision de l'investissement des entreprises. Comme en témoigne l'étalonnage ci-dessous reproduit, cet indicateur véhicule un net surcroît d'information pour la prévision des évolutions de l'investissement des entreprises, en volume (Cf. également Graphique 3) :

Estimation sur données trimestrielles du 1992 T2 au 2005 T4

$$\text{FBCF}^{\text{ENF}}_t = 0,34 + 0,45 \text{FBCF}^{\text{ENF}}_{t-2} + 0,61 \text{Ind_Révision}_t - 0,62 \text{DP210}_{t-2} + 0,32 \text{ATUC}_t$$

(Student) (2,9) (5,6) (4,8) (-5,8) (3,0)

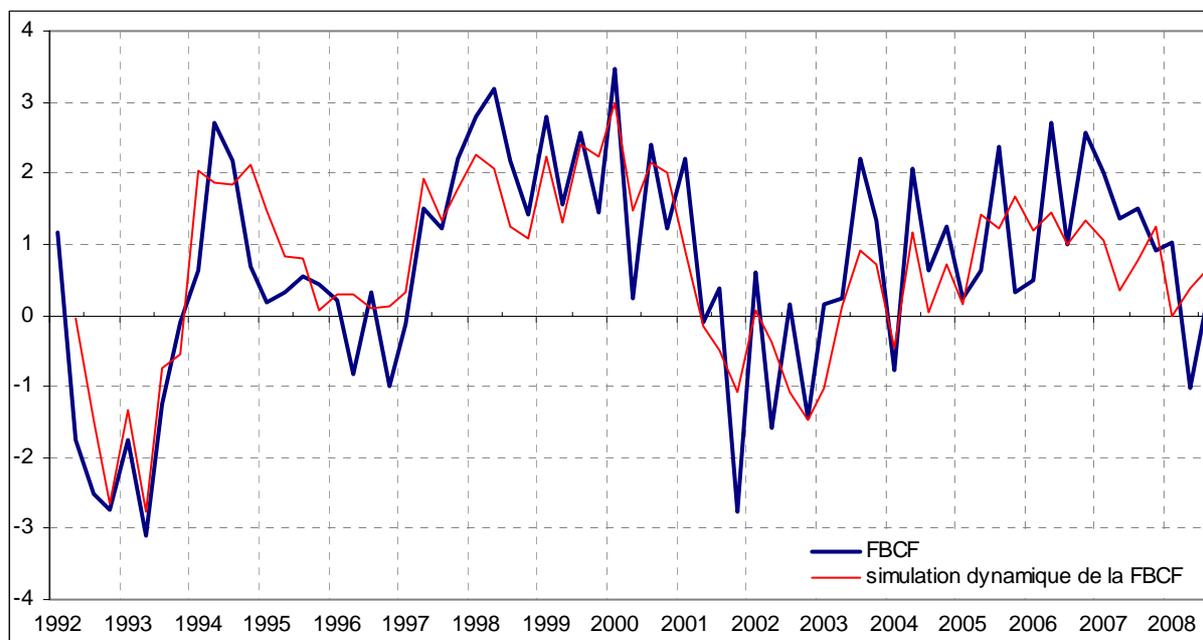
$$\text{RMSE} = 0,78$$

$$R^2 = 0,81$$

Avec :

- $\text{FBCF}^{\text{ENF}}_t$: le taux de croissance trimestriel de la FBCF en volume des ENF relatif au trimestre t ;
- Ind_Révision_t : indicateur de révision relatif au trimestre t ;
- DP210_{t-2} : différence semestrielle du taux d'intérêt réel relatif au trimestre t-2 ;
- ATUC_t : accélération du taux d'utilisation des capacités de production relatif au trimestre t.

Graphique 3 :
Prévision des variations trimestrielle de la FBCF des ENF en volume



Source : Enquête investissement, Insee.

Dans le passé, les prévisions du modèle captent correctement les points de retournement dans le cycle conjoncturel de l'investissement. Par exemple, la reprise amorcée à la fin de l'année 1993 est très bien reproduite par le modèle. De la même manière, la nette décélération des investissements au deuxième trimestre de 2001, marquant la sortie de la « bulle internet », est bien retracée par le modèle. Sur la période récente, l'indicateur de révision laissait attendre une croissance de 1 % de l'investissement au quatrième trimestre de 2007. Cette prévision est identique à la valeur des premiers résultats de la comptabilité nationale trimestrielle.

Alors que les outils de prévisions de la FBCF des ENF sont rares, il apparaît ainsi que l'enquête investissement véhicule une information conjoncturelle importante pour juger de l'évolution future de l'investissement des entreprises. Les résultats publiés sous forme de taux de croissance sont très utiles pour une approche qualitative mais présentent quelques faiblesses pour mettre en œuvre des outils quantitatifs de prévision à un rythme trimestriel. Celles-ci sont dépassées par l'indicateur de révision qui apporte une information pertinente pour la prévision des variations de l'investissement.

3.3. - Les autres informations apportées par l'enquête

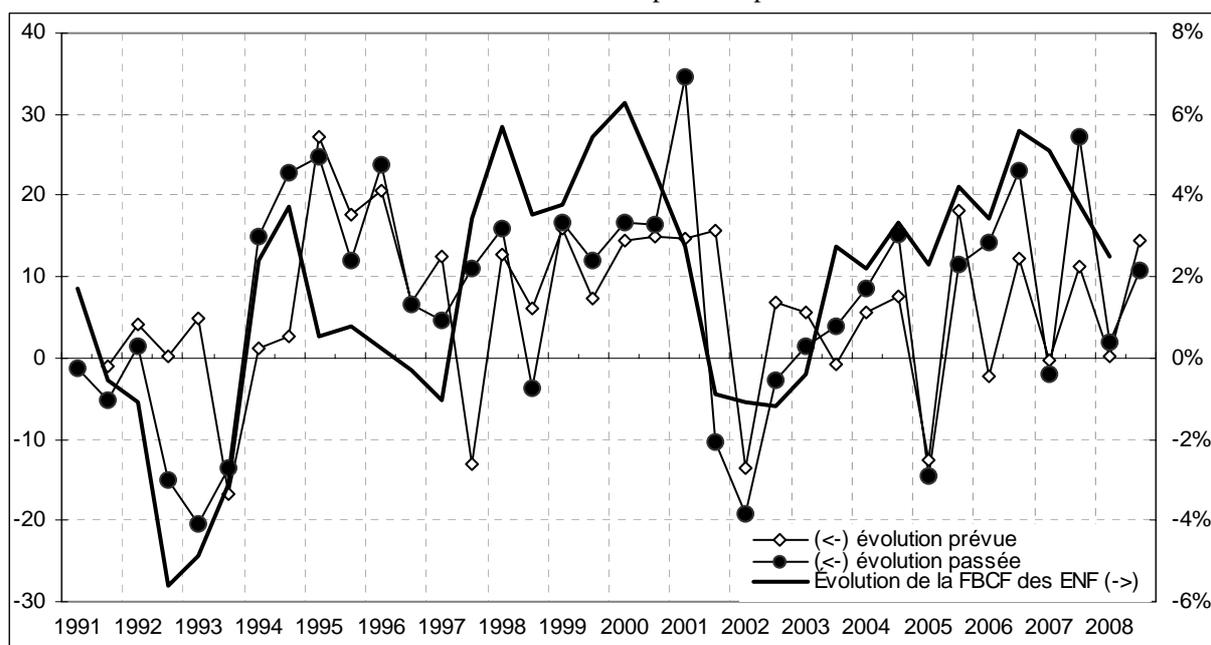
3.3.1. - L'opinion sur l'évolution semestrielle des investissements

En complément du montant annuel des investissements au cours de trois années consécutives, les entreprises indiquent également leur opinion sur l'évolution semestrielle passée et prévue de leurs investissements. Depuis 2003, ces questions sont posées chaque trimestre. Auparavant, elles n'étaient posées que deux fois par an, en avril et octobre. L'entreprise doit choisir parmi trois modalités (\nearrow , \Rightarrow ou \searrow) celle qui décrit le mieux cette évolution.

L'information initiale peut être résumée sans perte significative par un solde d'opinion qui retient la différence algébrique entre les deux pourcentages concernant les opinions opposées (Cf. § 2.3.3.2). Une fois corrigé des variations saisonnières, ce solde se révèle représentatif des cycles économiques (Cf. Graphique 4).

Le solde d'opinion ne doit pas être interprété directement comme représentatif du taux de croissance de la grandeur à laquelle il se réfère. Le niveau du solde a peu de valeur en soi. Il n'informe qu'en référence aux soldes antérieurs ou à sa moyenne de longue période. En règle générale, l'information apportée par le solde est d'autant plus fiable que le pourcentage d'entreprises ayant répondu positivement (investissement en hausse) ou négativement (en baisse) est élevé.

Graphique 4 :
Évolution semestrielle des investissements passés et prévus en avril et octobre



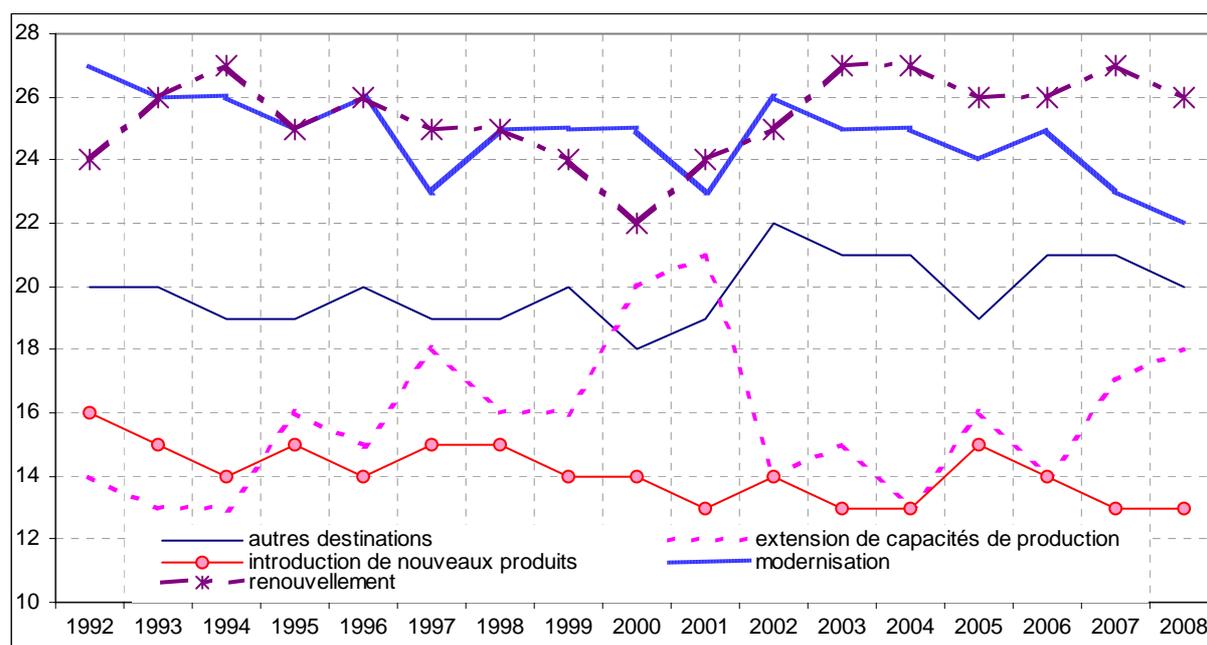
Source : Enquête investissement, Insee.

3.3.2. - La destination des investissements

Pour une année donnée N, les entreprises sont interrogées quatre fois sur la destination de leurs investissements (Cf. partie 2). Elles fournissent une répartition chaque semestre à partir d'octobre de l'année précédente (prévision précoce) jusqu'en octobre de l'année suivante (réalisation).

La répartition des investissements selon leur destination évolue relativement peu d'une année sur l'autre (Cf. Graphique 5). La part des extensions de capacités de production sur produits existants apparaît logiquement corrélée avec la croissance globale des investissements. Après avoir fortement augmenté à la fin des années 1990 et au début des années 2000, elle a diminué brutalement en 2002.

Graphique 5 :
La destination des investissements en avril de l'année considérée



Source : Enquête investissement, Insee.

3.3.3. - Les facteurs de la décision d'investir

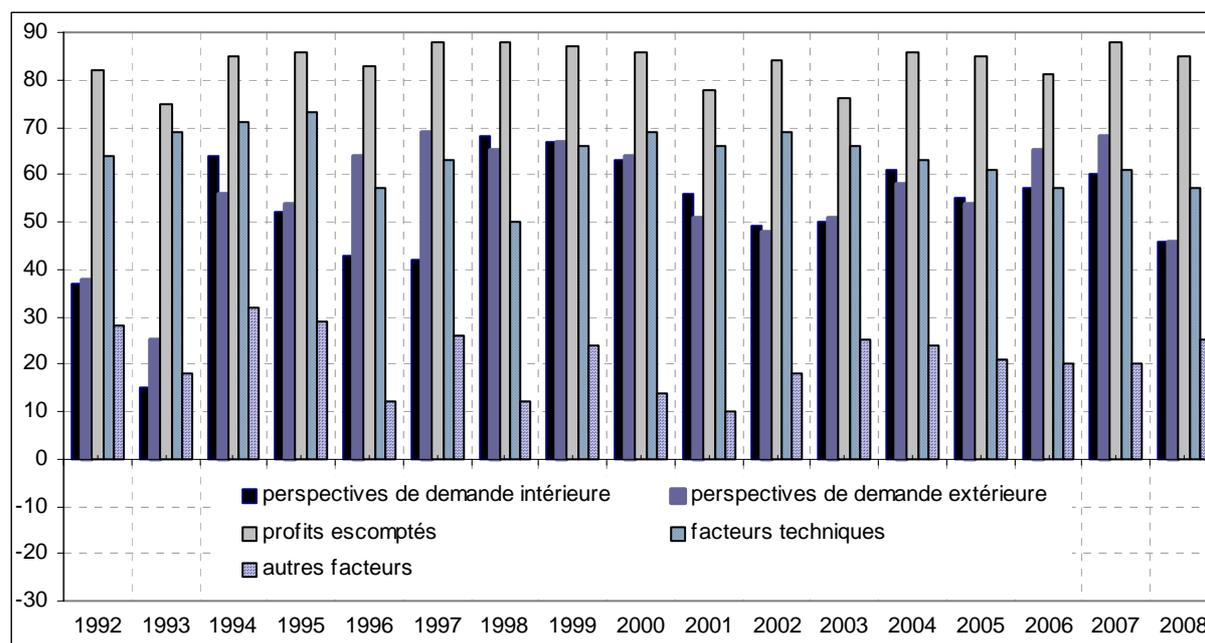
Pour une année donnée N, les entreprises sont interrogées deux fois sur leurs facteurs influençant la décision d'investir. Les entreprises choisissent sur une échelle à cinq niveaux de « très stimulant » à « très limitant » neuf facteurs influençant la décision d'investir, en octobre de l'année considérée (prévision) et en octobre de l'année suivante (réalisation).

Ces questions qualitatives sont réduites à des soldes synthétiques pour chacun des facteurs. Sur moyenne période, la perspective de profits reste de loin le facteur le plus stimulant de la décision d'investir (Cf. Graphiques 6). Viennent ensuite, les facteurs techniques et les perspectives de demande intérieure et extérieure, qui prennent de plus en plus d'importance depuis la moitié des années 90. Les conditions de financement apparaissent moins décisives.

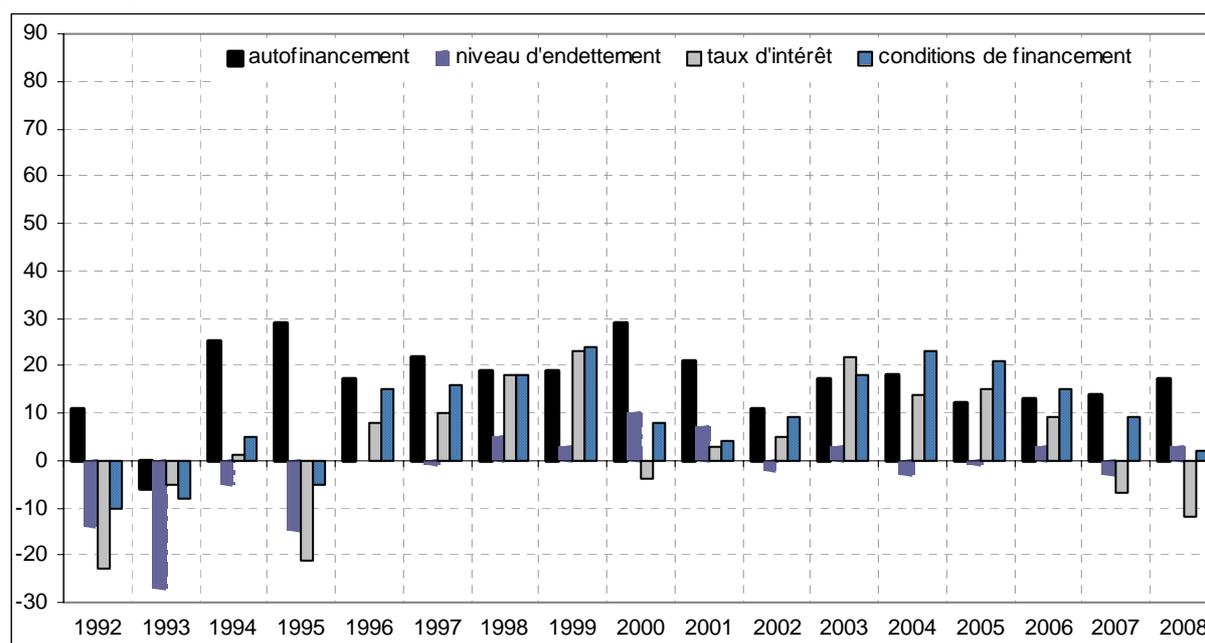
Graphiques 6 :

Les facteurs de la décision d'investir en octobre de l'année considérée

Facteurs non financiers



Facteurs financiers



Source : Enquête investissement, Insee

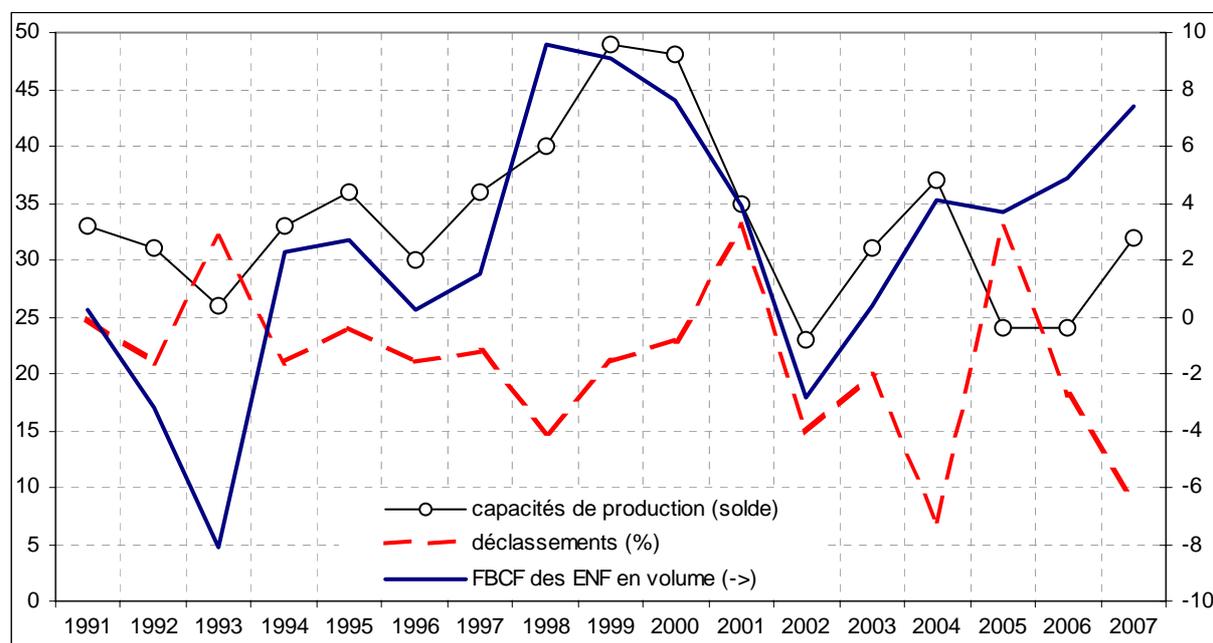
3.3.4. - Évolution de la capacité de production et déclassements

Pour une année donnée N, les entreprises sont interrogées deux fois sur l'évolution de leurs capacités de production et leurs intentions de déclassements : en avril de l'année en cours (prévision) et de l'année suivante (réalisation).

L'évolution de la capacité de production est résumée par un solde d'opinion. Pour les déclassements, l'indicateur retenu est la part des entreprises qui vont déclasser (Cf. Graphique 7).

Le solde d'opinion sur l'évolution de la capacité de production apparaît plutôt bien corrélé avec la croissance de la FBCF des entreprises.

Graphique 7 :
Évolution des capacités de production et déclassements en avril de l'année suivante



Source : Enquête investissement, Insee.

3.4. - La diffusion des résultats de l'enquête

3.4.1. - Informations Rapides

Vers le 15 du mois qui suit l'enquête, les principaux résultats font l'objet d'une publication dans la série *Informations Rapides* de l'Insee. Cette série est diffusée largement, notamment aux journalistes de la presse économique (Cf. Annexe 3 pour un exemple d'*Informations Rapides*).

3.4.2. - Site internet : BDM et autres informations disponibles

Le site internet de l'Insee¹⁷ constitue le support de diffusion privilégié de l'enquête investissement. Depuis la page d'accueil, en suivant le chemin « Thèmes », « Conjoncture » puis « Indicateurs de conjoncture », on accède notamment aux *Informations Rapides*, dont la dernière publication relative à l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie.

Les principaux résultats de l'enquête investissements sont mis à disposition dans la *Banque de Données Macro-économiques (BDM)*. La BDM constitue l'outil privilégié de mise à disposition du public des séries longues relatives à l'enquête.

Les séries sont disponibles pour les plus anciennes depuis 1973. Actuellement, 335 séries de l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie sont accessibles dans la BDM : 330 séries annuelles, 4 séries semestrielles et 1 série trimestrielle.

¹⁷ <http://www.insee.fr/>

L'accès aux séries se fait à partir du site de l'Insee¹⁸ en suivant l'un des trois menus :

- thème ▶ enquête de conjoncture ▶ investissements dans l'industrie
- organismes de production ▶ Insee ▶ Département de la conjoncture ▶ enquête de conjoncture sur les investissements dans l'industrie (en NAF)
- appel direct des séries : il faut indiquer l'identifiant numérique correspondant à la série désirée¹⁹.

3.4.3. - Données transmises à la Commission européenne

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie de l'Insee fait partie du système harmonisé européen d'enquêtes de conjoncture. Les résultats sont transmis à la Commission, qui les diffuse dans ses publications au titre des informations relatives à la France. Ces résultats de l'enquête française sont également agrégés avec ceux des autres pays pour le calcul des chiffres de la zone euro et de l'Union à vingt-sept.

Le support de diffusion de la Commission européenne pour les enquêtes de conjoncture harmonisées s'intitule European Economy: Business and Consumer Survey Results (Économie européenne : Résultats des enquêtes auprès des chefs d'entreprise et des consommateurs). Cette publication est disponible exclusivement en langue anglaise sur le site de la Commission.

Chaque mois, la Commission publie les principaux résultats des enquêtes de conjoncture des vingt-sept États membres de l'Union européenne, par pays et pour l'ensemble de l'Union européenne ainsi que pour la zone euro. Les lignes « France » correspondent aux résultats des enquêtes de conjoncture de l'Insee exprimés en nomenclature NACE.

Pour l'enquête investissement, seules deux occurrences de l'enquête trimestrielle sont recueillies par la Commission européenne, celles d'avril et d'octobre. La Commission diffuse ces résultats sur son site internet²⁰ à l'aide de quatre fichiers Excel :

- investment plans_volume : taux d'évolution annuelle en volume des investissements en avril et novembre. La Commission calcule le déflateur des biens d'équipement. Le taux d'évolution en volume qui en découle n'est fourni que pour l'ensemble de l'industrie ;
- investment plans_value : taux d'évolution annuelle en valeur des investissements en avril et novembre selon les regroupements spécifiques à la Commission, NACE pour l'activité et SIZ pour la taille (Cf. partie 1) ;
- investment structure : affectation en pourcentage des investissements (remplacement, extension, rationalisation, autres motifs) selon ces mêmes regroupements ;
- investment factors : part des différents facteurs dans la décision d'investir (demande, conditions financières, facteurs techniques, autres) selon ces regroupements.

3.4.4. - Alimentation du répertoire CITRUS

CITRUS est un système d'information sur les restructurations d'entreprises. Il est alimenté par des sources légales (bulletin des annonces légales obligatoires, bulletin officiel des annonces civiles et commerciales) et des sources statistiques (enquêtes annuelles d'entreprise, enquête Produits, Charges et Actifs, SIRENE,...).

Chaque trimestre, la liste des entreprises qui signalent sur le questionnaire de l'enquête investissement une modification de leur structure (absorption, scission, autres... cadre commun, Cf. partie 1) est transmise au répertoire CITRUS.

¹⁸ À l'adresse suivante <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/do/accueil/AccueilAppli>.

¹⁹ Cf. annexe 4 pour la correspondance entre l'*Informations Rapides* et la BDM.

²⁰ http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/db_indicators8650_en.htm

BIBLIOGRAPHIE

Biau Olivier et Bonnefoy Vincent (2007), L'enquête de conjoncture sur la situation et les perspectives dans l'industrie : méthodologie, Insee-méthodes n°117, Insee.

Commission européenne (2000), Performance of the european union labour market. Joint harmonised EU programme of business and consumer surveys, « Reports and Studies » n°4, 2000.

Commission européenne (2007), The joint harmonised EU programme of business and consumer surveys - special report n°5/2006.

Ferrari Nicolas (2006), Prévoir l'investissement des entreprises, un indicateur des révisions dans l'enquête investissement, Économie et statistique, n°395-396, Insee, 39-64.

Ravalet Philippe (1996), L'estimation du taux d'évolution des dépenses d'équipement dans l'enquête de conjoncture : analyses et voies d'amélioration, document de travail, séries méthodologie statistique, n°9605, Insee.

Ravalet Philippe et Faucher Michèle (1998), Enquête sur les investissements dans l'industrie méthode de dépouillement - version 5 -, mimeo, Insee.

Rosenwald Fabienne (1994), L'enquête sur l'investissement industriel, Insee Méthodes, n°45, Insee.

- Annexe 1	Fiche technique récapitulative de l'enquête investissement	p. 44
- Annexe 2	Questionnaires 2008	p. 46
- Annexe 3	Exemple d' <i>Informations Rapides</i> - Avril 2008.....	p. 56
- Annexe 4	Correspondance entre les <i>Informations Rapides</i> et la BDM.....	p. 65
- Annexe 5	Les questions conjoncturelles posées à l'enquête investissement	p. 68
- Annexe 6	Table d'agrégation par secteur.....	p. 69

Annexe 1 - Fiche technique récapitulative de l'enquête investissement

- **Nom de l'enquête :** Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie.
- **Unités enquêtées :** Entreprises (unités légales).
- **Type d'échantillon :** Panel (échantillon constant d'une enquête à l'autre).
- **Champ :**
 - 1) Industrie hors :
 - extraction de houille, de lignite, de tourbe, de minerais et d'hydrocarbures ;
 - tabac, cokéfaction, fabrication d'armement, réparation de matériels électriques et récupération, construction de bâtiment de guerre ;
 - récupération ;
 - production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau.
 - 2) Au moins 20 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- **Périodicité :** quatre fois par an en janvier, avril, juillet et octobre.
NB : Cette enquête est trimestrielle depuis 2003 (ajout de l'occurrence de juillet).
- **Période de collecte :** Premier envoi deux à trois jours avant la fin du mois précédent l'enquête (m-1),
Dernier rappel postal : vers le 10 du mois courant m.
- **Publication, diffusion des résultats :** vers le 15 du mois suivant (m+1).
- **Conception et tirage de l'échantillon :**
 - Sondage stratifié par secteur et taille d'entreprise.
 - Strate exhaustive : au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires.
 - Renouvellement en général une fois par an :
 - * Source : base de sondage de l'enquête annuelle d'entreprise.
 - * Élimination des entreprises qui ont cessé leur activité, qui sont sorties du champ et des petites entreprises mauvaises répondantes. Intégration des grandes entreprises nouvellement créées, tirage aléatoire de petites et moyennes entreprises, à l'aide d'un sondage stratifié à allocation proportionnelle au chiffre d'affaires.
- **Taille de l'échantillon :**

Environ 4 000 entreprises.

- **Taux de couverture :**

Méthode de calcul :

La couverture de l'échantillon est calculée en référence aux données individuelles de l'enquête annuelle d'entreprises industrielles et agroalimentaires (soient environ 24 000 entreprises en 2006), qui est la base de sondage de l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie. Les entreprises présentes au numérateur sont celles de l'actuel échantillon de l'enquête de conjoncture (en date de janvier 2008).

<i>Taux de couverture par rapport à l'EAE 2006 :</i>	
en % du chiffre d'affaires	49
en % de l'investissement	58
en % des effectifs	52
en % du nombre d'entreprises	19

- Taux de réponse :

Le tableau ci-après indique le nombre de réponses reçues à chacune des trois dernières enquêtes. Le taux de réponse en pourcentage des investissements (respectivement des effectifs, des chiffres d'affaires) rapporte le montant d'investissements déclaré par les entreprises répondantes à l'enquête au montant d'investissements total (respectivement des effectifs totaux, des chiffres d'affaires totaux) de l'échantillon de l'enquête.

Nombre et taux de réponse :

Enquête de :	Juillet 2007	Octobre 2007	Janvier 2008	Moyenne
Nombre d'enquêtés	4 573	4 166	4 112	4 284
Nombre de répondants	3 293	3 187	3 156	3 163
Taux de réponse en % des enquêtés				
... du nombre	72%	77%	77%	75%
... du montant d'investissements	77%	85%	81%	81%
... du chiffre d'affaires	79%	82%	81%	81%
... des effectifs	77%	83%	81%	80%

- Traitement de la non-réponse :

Le traitement général se fait à échantillon courant, parfois complété. En effets, certaines questions peuvent faire l'objet du report de la réponse à une enquête précédente.

- Agrégation primaire des résultats :

Le taux d'évolution de l'investissement est calculé par strate élémentaire (niveau groupe de la NAF croisé avec la taille en effectifs). La méthode d'estimation au sein de chaque strate fait appel à une pondération individuelle tenant compte de l'influence des observations sur l'évolution estimée au niveau de la strate. Pour les estimations autres que celle des taux d'évolution de l'investissement, les réponses individuelles sont pondérées au sein de chaque strate par le montant d'investissements ou le chiffre d'affaires de l'entreprise, en fonction de la question concernée.

- Agrégation secondaire des résultats :

Les estimations élémentaires au niveau de chaque strate sont agrégées aux différents niveaux de publication ou de diffusion en utilisant des coefficients de redressement issus de sources externes à l'enquête (Enquête Annuelle d'Entreprise - EAE). Ces coefficients sont révisés chaque année lors de l'enquête d'octobre.

- Précision des estimations :

La comparaison régulière des résultats quantitatifs de l'enquête investissement avec les estimations obtenues par le biais de l'enquête structurelle d'entreprise de l'Insee (EAE), ne met en évidence que des écarts faibles s'agissant de l'estimation définitive du taux d'évolution de l'investissement de l'ensemble de l'industrie sur une année donnée (l'écart d'estimation moyen sur longue période est inférieur au demi-point). Les estimations prévisionnelles présentent quant à elles une volatilité plus importante, qui résulte directement du processus de prévision et de révision des projets d'investissements.

Quant à la précision des soldes d'opinion issus de l'enquête investissement, elle est du même ordre que celle des soldes issus des enquêtes mensuelles de conjoncture dans l'industrie. Par exemple, avec 3 000 répondants sur une population d'environ 24 000 entreprises industrielles, l'écart-type de ces soldes n'excède pas deux points.

Annexe 2 - Questionnaires 2008

Cadre réservé à l'INSEE
QN05F/V 0001 SIRET
-

Dossier suivi par :

Tél :
Fax :
Mél :

Paris, le

**ENQUETE TRIMESTRIELLE SUR LES INVESTISSEMENTS
DANS L'INDUSTRIE
Janvier 2008
Questionnaire à retourner avant le**

STATISTIQUES OBLIGATOIRES - LOI DU 7 JUIN 1951 - VISA 2008T020EC

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir remplir ce questionnaire. Votre réponse contribuera à l'évaluation de la conjoncture dans votre secteur d'activité. La synthèse des résultats de l'enquête, « Informations Rapides », sera mise en ligne sur le site internet de l'Insee le jour de la publication de l'enquête (www.insee.fr, cliquer sur "Portail Entreprises", puis sur "S'informer sur les enquêtes, consulter les résultats", puis sur "Enquêtes de Conjoncture").

*Le Chef du Département de la Conjoncture
E. DUBOIS*

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**. Visa n° 2008T020EC du Ministre de l'Économie, des finances et de l'emploi valable pour l'année 2008.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné à la direction générale de l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de la direction générale de l'Insee.

COMMENTAIRES

Nom et fonction de la personne qui a répondu : -

Téléphone :

Mél. :

Cette adresse électronique permettra à l'Insee de vous signaler la disponibilité des enquêtes de conjoncture sur le site de collecte par internet : <http://conjoncture.entreprises.insee.fr>. Elle ne sera utilisée qu'à cette seule fin. Merci de corriger l'adresse de l'entreprise si elle est erronée.

Ce questionnaire, une fois rempli, doit être replié de façon à ce que l'adresse de l'Insee (en bas à droite) apparaisse dans la fenêtre de l'enveloppe-retour T ci-jointe.

I - NATURE ET IMPORTANCE DE VOTRE ENTREPRISE

Remarque importante

Il vous est demandé dans la mesure du possible de répondre suivant le périmètre correspondant aux comptes sociaux de l'unité légale identifiée sur le questionnaire. Si toutefois votre réponse porte sur un périmètre différent, vous voudrez bien vous référer à ce **même périmètre** pour l'ensemble de vos réponses, et ne prendre en compte que les grandeurs correspondant à l'activité de vos établissements **en France**. Quel que soit le périmètre retenu, nous vous prions de vous référer à la **même structure** dans l'ensemble du questionnaire. Ainsi, par exemple, les montants d'investissements ou les évolutions seront évalués à structure constante.

A. Chiffre d'affaires et nombre de salariés

Ordre de grandeur de votre chiffre d'affaires (hors taxes) en **2006** milliers d'euros

Nombre de salariés employés par l'entreprise au 31 décembre **2006** salariés (*)

(*) y compris personnel mis à disposition de votre entreprise, hors intérim.

Votre réponse porte-t-elle sur un périmètre différent de celui des comptes sociaux de l'unité légale ? OUI NON

B. La structure de votre entreprise a-t-elle été (ou doit-elle être) modifiée au cours des trois années indiquées ci-dessous ?

Si OUI, veuillez préciser le type de modification de structure	2006	2007	2008
1. Absorption d'une autre entreprise, fusion, apports partiels d'actifs par une autre entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Scission partielle ou totale, apports partiels d'actifs à une autre entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Autres (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

II - VOS INVESTISSEMENTS EN FRANCE

Remarque importante

Dans le cas de modification de structure, nous vous demandons de bien vouloir reconstituer pour l' (les) année(s) antérieure(s) à la modification le(s) montant(s) annuel(s) d'investissements correspondant à la nouvelle structure.

La notion d'investissements dans cette enquête recouvre à la fois...

1 – les acquisitions ou la création pour compte propre d'actifs corporels hors apports

2 – la valeur des biens (mobiliers ou immobiliers) ayant fait l'objet d'un contrat de crédit-bail au cours de l'année civile
(il s'agit de la valeur des biens au moment de la signature du contrat et non pas du montant des redevances annuelles)

3 – les logiciels acquis ou développés pour compte propre

... à l'exclusion des terrains.

Il s'agit de vos investissements bruts (amortissements non déduits) hors taxes déductibles.

A. Le montant annuel de vos investissements (vous pouvez fournir des montants provisoires ou approximatifs)

1 - Avez-vous réalisé des investissements en **2006** ?

OUI NON Si OUI montant annuel de vos investissements 2006 (*) milliers d'euros

2 - Avez-vous réalisé des investissements en **2007** ?

OUI NON Si OUI montant annuel de vos investissements 2007 (*) milliers d'euros

3 - Envisagez-vous de réaliser des investissements en **2008** ?

OUI NON Si OUI montant annuel probable de vos investissements 2008 (*) milliers d'euros

(*) y. c. logiciels et investissements financés par crédit-bail.

B. L'évolution semestrielle de vos investissements

Entre le premier semestre de 2007
et le second semestre de 2007

Entre le second semestre de 2007
et le premier semestre de 2008

Quelle a été ou quelle sera
l'évolution probable de vos
investissements ?



Cadre réservé à l'INSEE
QN06F/V 0001 SIRET
-

Dossier suivi par :

Tél :
Fax :
Mél :

Paris, le

**ENQUETE TRIMESTRIELLE SUR LES INVESTISSEMENTS
DANS L'INDUSTRIE
Avril 2008
Questionnaire à retourner avant le**

STATISTIQUES OBLIGATOIRES - LOI DU 7 JUIN 1951 - VISA 2008T020EC

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir remplir ce questionnaire. Votre réponse contribuera à l'évaluation de la conjoncture dans votre secteur d'activité. La synthèse des résultats de l'enquête, « Informations Rapides », sera mise en ligne sur le site internet de l'Insee le jour de la publication de l'enquête (www.insee.fr, cliquer sur "Portail Entreprises", puis sur "S'informer sur les enquêtes, consulter les résultats", puis sur "Enquêtes de Conjoncture").

*Le Chef du Département de la Conjoncture
E. DUBOIS*

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**. Visa n° 2008T020EC du Ministre de l'Économie, des finances et de l'emploi valable pour l'année 2008.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné à la direction générale de l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de la direction générale de l'Insee.

COMMENTAIRES

Nom et fonction de la personne qui a répondu : -

Téléphone :

Mél. :

Cette adresse électronique permettra à l'Insee de vous signaler la disponibilité des enquêtes de conjoncture sur le site de collecte par internet : <http://conjoncture.entreprises.insee.fr>. Elle ne sera utilisée qu'à cette seule fin. Merci de corriger l'adresse de l'entreprise si elle est erronée.

Ce questionnaire, une fois rempli, doit être replié de façon à ce que l'adresse de l'Insee (en bas à droite) apparaisse dans la fenêtre de l'enveloppe-retour T ci-jointe.

I - NATURE ET IMPORTANCE DE VOTRE ENTREPRISE

Remarque importante

Il vous est demandé dans la mesure du possible de répondre suivant le périmètre correspondant aux comptes sociaux de l'unité légale identifiée sur le questionnaire. Si toutefois votre réponse porte sur un périmètre différent, vous voudrez bien vous référer à ce **même périmètre** pour l'ensemble de vos réponses, et ne prendre en compte que les grandeurs correspondant à l'activité de vos établissements **en France**. Quel que soit le périmètre retenu, nous vous prions de vous référer à la **même structure** dans l'ensemble du questionnaire. Ainsi, par exemple, les montants d'investissements ou les évolutions seront évalués à structure constante.

A. Chiffre d'affaires et nombre de salariés

Ordre de grandeur de votre chiffre d'affaires (hors taxes) en **2007** milliers d'euros

Nombre de salariés employés par l'entreprise au 31 décembre **2007** salariés (*)

(*) y compris personnel mis à disposition de votre entreprise, hors intérim.

Votre réponse porte-t-elle sur un périmètre différent de celui des comptes sociaux de l'unité légale ? OUI NON

B. La structure de votre entreprise a-t-elle été (ou doit-elle être) modifiée au cours des trois années indiquées ci-dessous ?

Si OUI, veuillez préciser le type de modification de structure	2006	2007	2008
1. Absorption d'une autre entreprise, fusion, apports partiels d'actifs par une autre entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Scission partielle ou totale, apports partiels d'actifs à une autre entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Autres (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

II - VOS INVESTISSEMENTS EN FRANCE

Remarque importante

Dans le cas de modification de structure, nous vous demandons de bien vouloir reconstituer pour l' (les) année(s) antérieure(s) à la modification le(s) montant(s) annuel(s) d'investissements correspondant à la nouvelle structure.

La notion d'investissements dans cette enquête recouvre à la fois...

1 – les acquisitions ou la création pour compte propre d'actifs corporels hors apports

2 – la valeur des biens (mobiliers ou immobiliers) ayant fait l'objet d'un contrat de crédit-bail au cours de l'année civile
(il s'agit de la valeur des biens au moment de la signature du contrat et non pas du montant des redevances annuelles)

3 – les logiciels acquis ou développés pour compte propre

... à l'exclusion des terrains.

Il s'agit de vos investissements bruts (amortissements non déduits) hors taxes déductibles.

A. Le montant annuel de vos investissements (vous pouvez fournir des montants provisoires ou approximatifs)

1 - Avez-vous réalisé des investissements en **2006** ?

OUI NON Si OUI montant annuel de vos investissements 2006 (*) milliers d'euros

2 - Avez-vous réalisé des investissements en **2007** ?

OUI NON Si OUI montant annuel de vos investissements 2007 (*) milliers d'euros

3 - Avez-vous réalisé ou envisagez-vous de réaliser des investissements en **2008** ?

OUI NON Si OUI montant annuel probable de vos investissements 2008 (*) milliers d'euros

(*) y. c. logiciels et investissements financés par crédit-bail.

B. L'évolution semestrielle de vos investissements

	Entre le second semestre de 2007 et le premier semestre de 2008			Entre le premier semestre de 2008 et le second semestre de 2008		
Quelle a été ou quelle sera l'évolution probable de vos investissements ?	↗	→	↘	↗	→	↘

III - LA DESTINATION DE VOS INVESTISSEMENTS EN FRANCE

A - Veuillez **associer à chaque investissement sa motivation principale** (les fonctions effectivement remplies pouvant être multiples).

Pour chaque motivation veuillez indiquer :

- si vous avez réalisé ou si vous envisagez de réaliser des investissements avec cette motivation principale,
- la part approximative des investissements réalisés (ou envisagés) avec cette motivation principale, dans l'ensemble de vos investissements réalisés (ou envisagés).

	2007	2008
1 - Renouvellement d'équipements usagés, entretien, maintenance	<input type="checkbox"/> si OUI %	<input type="checkbox"/> si OUI %
2 - Modernisation, rationalisation (afin d'abaisser les coûts ou d'améliorer la productivité)	<input type="checkbox"/> si OUI %	<input type="checkbox"/> si OUI %
3 - Extension de la capacité de production sur les produits existants	<input type="checkbox"/> si OUI %	<input type="checkbox"/> si OUI %
4 - Introduction de nouveaux produits	<input type="checkbox"/> si OUI %	<input type="checkbox"/> si OUI %
5 - Autres destinations : sécurité, environnement, conditions de travail, etc.	<input type="checkbox"/> si OUI %	<input type="checkbox"/> si OUI %
(La somme des pourcentages doit être égale à 100%)	100 %	100 %

B - **les investissements de modernisation**, que vous avez réalisés ou que vous envisagez de réaliser (cf. question A - 2), concernent-ils à **titre principal** :

	2007	2008
L'automatisation des procédés de fabrication existants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'introduction de nouvelles techniques de fabrication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'obtention d'économies d'énergie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IV - LES CAPACITES DE PRODUCTION

A - L'évolution de votre capacité de production :

La capacité de production de l'année est définie comme la production qui pourrait être obtenue par **l'utilisation maximale des équipements installés** (tenant compte des contraintes de maintenance et de sécurité), **en adaptant si nécessaire les effectifs et l'organisation du travail (et en écartant toute considération de rentabilité)**.

Compte tenu des nouveaux investissements, des déclassements et des progrès de productivité, quelle a été ou quelle sera l'évolution de votre capacité de production

entre la fin de 2006 et la fin de 2007 ?	entre la fin de 2007 et la fin de 2008 probablement ?
<input type="checkbox"/> augmentation d'environ %	<input type="checkbox"/> augmentation d'environ %
<input type="checkbox"/> stabilité	<input type="checkbox"/> stabilité
<input type="checkbox"/> diminution d'environ %	<input type="checkbox"/> diminution d'environ %

B - **Les déclassements d'équipements** :

Il s'agit des mises hors service d'immobilisations corporelles (à l'exclusion des cessions par apport ou des autres cessions courantes).

	2007		2008	
	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
1 - Avez vous effectué ou envisagez-vous d'effectuer des déclassements au cours de l'année ?				
2 - si OUI, pouvez-vous en indiquer le motif principal :				
- usure, vieillissement des équipements	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
- mise en place de matériels plus performants	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
- abandon de capacités sur des produits anciens	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
- autres : précisez	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
3 - Les déclassements d'équipements évalués à leur valeur brute comptable :				
- ont-ils été en 2007 par rapport à 2006 ?	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- seront-ils en 2008 par rapport à 2007 ?	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	plus importants		de la même importance	moins importants

Cadre réservé à l'INSEE

QN07H/V 0001
SIRET

Dossier suivi par :

Tél :
Fax :
Mél :

Paris, le

**ENQUETE TRIMESTRIELLE SUR LES INVESTISSEMENTS
DANS L'INDUSTRIE
Octobre 2008
Questionnaire à retourner avant le**

STATISTIQUES OBLIGATOIRES - LOI DU 7 JUIN 1951 - VISA 2008T020EC

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir remplir ce questionnaire. Votre réponse contribuera à l'évaluation de la conjoncture dans votre secteur d'activité. La synthèse des résultats de l'enquête, « Informations Rapides », sera mise en ligne sur le site internet de l'Insee le jour de la publication de l'enquête (www.insee.fr, cliquer sur "Portail Entreprises", puis sur "S'informer sur les enquêtes, consulter les résultats", puis sur "Enquêtes de Conjoncture").

*Le Chef du Département de la Conjoncture
E. DUBOIS*

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**. Visa n° 2008T020EC du Ministre de l'Économie, des finances et de l'emploi valable pour l'année 2008.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné à la direction générale de l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de la direction générale de l'Insee.

COMMENTAIRES

Nom et fonction de la personne qui a répondu : -

Téléphone :

Mél. :

Cette adresse électronique permettra à l'Insee de vous signaler la disponibilité des enquêtes de conjoncture sur le site de collecte par internet : <http://conjoncture.entreprises.insee.fr>. Elle ne sera utilisée qu'à cette seule fin. Merci de corriger l'adresse de l'entreprise si elle est erronée.

Ce questionnaire, une fois rempli, doit être replié de façon à ce que l'adresse de l'Insee (en bas à droite) apparaisse dans la fenêtre de l'enveloppe-retour T ci-jointe.

I - NATURE ET IMPORTANCE DE VOTRE ENTREPRISE

Remarque importante

Il vous est demandé dans la mesure du possible de répondre suivant le périmètre correspondant aux comptes sociaux de l'unité légale identifiée sur le questionnaire. Si toutefois votre réponse porte sur un périmètre différent, vous voudrez bien vous référer à ce **même périmètre** pour l'ensemble de vos réponses, et ne prendre en compte que les grandeurs correspondant à l'activité de vos établissements **en France**. Quel que soit le périmètre retenu, nous vous prions de vous référer à la **même structure** dans l'ensemble du questionnaire. Ainsi, par exemple, les montants d'investissements ou les évolutions seront évalués à structure constante.

A. Chiffre d'affaires et nombre de salariés

Ordre de grandeur de votre chiffre d'affaires (hors taxes) en **2007** milliers d'euros

Nombre de salariés employés par l'entreprise au 31 décembre **2007** salariés (*)

(*) y compris personnel mis à disposition de votre entreprise, hors intérim.

Votre réponse porte-t-elle sur un périmètre différent de celui des comptes sociaux de l'unité légale ? OUI NON

B. La structure de votre entreprise a-t-elle été (ou doit-elle être) modifiée au cours des trois années indiquées ci-dessous ?

Si OUI, veuillez préciser le type de modification de structure	2007	2008	2009
1. Absorption d'une autre entreprise, fusion, apports partiels d'actifs par une autre entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Scission partielle ou totale, apports partiels d'actifs à une autre entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Autres (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

II - VOS INVESTISSEMENTS EN FRANCE

Remarque importante

Dans le cas de modification de structure, nous vous demandons de bien vouloir reconstituer pour l' (les) année(s) antérieure(s) à la modification le(s) montant(s) annuel(s) d'investissements correspondant à la nouvelle structure.

La notion d'investissementss dans cette enquête recouvre à la fois...

1 – les acquisitions ou la création pour compte propre d'actifs corporels hors apports

2 – la valeur des biens (mobiliers ou immobiliers) ayant fait l'objet d'un contrat de crédit-bail au cours de l'année civile
(il s'agit de la valeur des biens au moment de la signature du contrat et non pas du montant des redevances annuelles)

3 – les logiciels acquis ou développés pour compte propre

... à l'exclusion des terrains.

Il s'agit de vos investissements bruts (amortissements non déduits) hors taxes déductibles.

A. Le montant annuel de vos investissements (vous pouvez fournir des montants provisoires ou approximatifs)

1 - Avez-vous réalisé des investissements en **2007** ?

OUI NON Si OUI, montant annuel de vos investissements 2007 (*) milliers d'euros

2 - Avez-vous réalisé ou envisagez-vous de réaliser des investissements en **2008** ?

OUI NON Si OUI, montant annuel probable de vos investissements 2008 (*) milliers d'euros

3 - Envisagez-vous de réaliser des investissements en **2009** ?

OUI NON Si OUI, montant annuel probable de vos investissements 2009 (*) milliers d'euros

(*) y. c. logiciels et investissements financés par crédit-bail.

B. L'évolution semestrielle de vos investissements

Entre le **premier semestre de 2008**
et le **second semestre de 2008**

Entre le **second semestre de 2008**
et le **premier semestre de 2009**

Quelle a été ou quelle sera
l'évolution probable de vos
investissements ?



III - LA DESTINATION DE VOS INVESTISSEMENTS EN FRANCE

A - Veuillez **associer à chaque investissement sa motivation principale** (les fonctions effectivement remplies pouvant être multiples).

Pour chaque motivation veuillez indiquer :

- si vous avez réalisé ou si vous envisagez de réaliser des investissements avec cette motivation principale,
- la part approximative des investissements réalisés (ou envisagés) avec cette motivation principale, dans l'ensemble de vos investissements réalisés (ou envisagés).

	2008	2009
1 - Renouvellement d'équipements usagés, entretien, maintenance	<input type="checkbox"/> si OUI %	<input type="checkbox"/> si OUI %
2 - Modernisation, rationalisation (afin d'abaisser les coûts ou d'améliorer la productivité)	<input type="checkbox"/> si OUI %	<input type="checkbox"/> si OUI %
3 - Extension de la capacité de production sur les produits existants	<input type="checkbox"/> si OUI %	<input type="checkbox"/> si OUI %
4 - Introduction de nouveaux produits	<input type="checkbox"/> si OUI %	<input type="checkbox"/> si OUI %
5 - Autres destinations : sécurité, environnement, conditions de travail, etc.	<input type="checkbox"/> si OUI %	<input type="checkbox"/> si OUI %
	_____	_____
	100 %	100 %

(La somme des pourcentages doit être égale à 100%)

B - **les investissements de modernisation**, que vous avez réalisés ou que vous envisagez de réaliser (cf. question A – 2), concernent-ils à **titre principal** :

	2008	2009
L'automatisation des procédés de fabrication existants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'introduction de nouvelles techniques de fabrication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'obtention d'économies d'énergie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IV - LES FACTEURS INFLUENCANT LES DECISIONS D'INVESTISSEMENTS

Veuillez indiquer, suivant les cinq modalités précisées, l'influence des facteurs ci-dessous sur vos décisions d'investissements

	2008					2009				
	Très stimulant	Stimulant	Sans influence	Limitant	Très limitant	Très stimulant	Stimulant	Sans influence	Limitant	Très limitant
- Les perspectives d'évolution de la demande intérieure.	<input type="checkbox"/>									
- Les perspectives d'évolution de la demande étrangère.	<input type="checkbox"/>									
- Les perspectives de profits liés aux nouveaux investissements.	<input type="checkbox"/>									
- Votre autofinancement.	<input type="checkbox"/>									
- Le niveau de votre endettement.	<input type="checkbox"/>									
- Le niveau des taux d'intérêt.	<input type="checkbox"/>									
- Globalement : les conditions de financement de l'investissement.	<input type="checkbox"/>									
- Les facteurs techniques (1).	<input type="checkbox"/>									
- Les autres facteurs (2).	<input type="checkbox"/>									

(1) Les facteurs techniques pris en considération ici concernent les développements technologiques, sans omettre les contraintes d'adaptation de la main d'œuvre à ces nouvelles technologies.

(2) Aides fiscales à l'investissement par exemple.

V - VOS INVESTISSEMENTS EN MOYENS DE PRODUCTION A L'ETRANGER

Veillez, dans la mesure du possible, ne prendre en compte dans ce cadre que les investissements à l'étranger dont la décision relève de vos établissements en France.

Il s'agit ici des investissements correspondant à des créations ou extensions de capacités de production à l'occasion de créations de sociétés nouvelles (filiales ou joint-venture) ou de créations ou extensions d'implantations à l'étranger de filiales ou de joint-ventures étrangères existantes (à l'exclusion de toutes autres opérations et en particulier des opérations à caractère financier : prises de participations, rachat de sociétés, etc...).

	2007		2008	
Avez-vous réalisé ou envisagez-vous de réaliser des créations ou des extensions de capacités à l'étranger ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Si vous avez réalisé ou envisagez de réaliser des créations ou des extensions de capacités à l'étranger au cours des deux années, quelle a été ou quelle sera l'évolution probable des montants investis correspondants ?				
Entre l'année 2007 et l'année 2008				 

Annexe 3 - Exemple d'*Informations Rapides* - Avril 2008

Informations Rapides

ISSN 0151-1475

14 mai 2008 - n°136
©Insee 2008

Série « Principaux Indicateurs »

■ Enquête sur les investissements dans l'industrie - Avril 2008

Thème « Investissement et stocks »

VUE D'ENSEMBLE

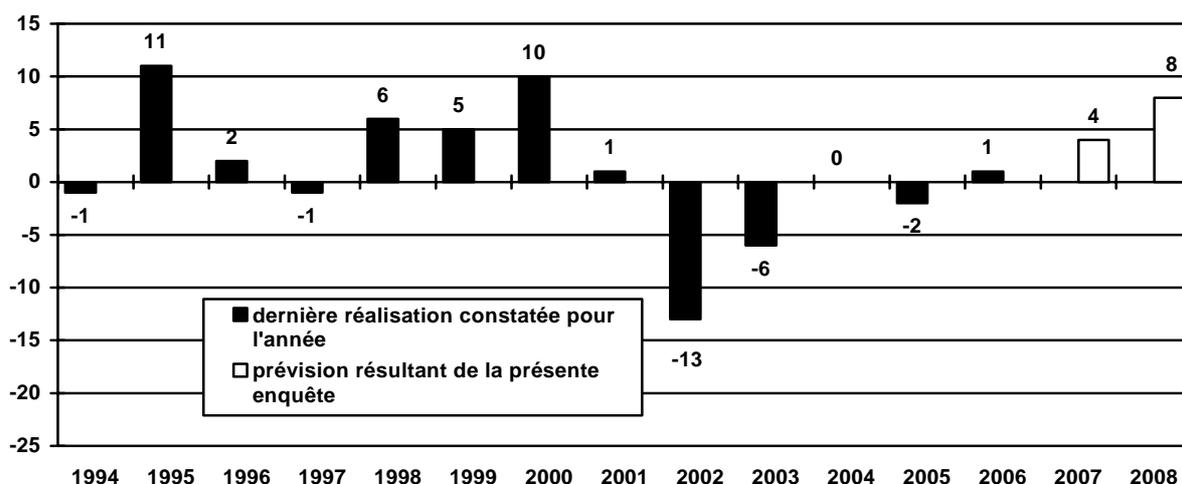
Interrogés en avril 2008, les chefs d'entreprise indiquent que leurs investissements ont augmenté en 2007 de 4 % en valeur pour l'industrie manufacturière et de 3 % pour l'ensemble de l'industrie. Ils relèvent ainsi d'un point leurs précédentes estimations, délivrées en janvier 2008. Dans l'industrie manufacturière, ce relèvement provient essentiellement des petites et moyennes entreprises (respectivement + 2 points et + 1 point).

Concernant l'année 2008, les prévisions de la croissance en valeur des investissements sont également révisées d'un point à la hausse, les portant ainsi à + 8 % dans l'industrie manufacturière comme dans l'ensemble de l'industrie. Les dépenses d'équipement devraient progresser dans tous les secteurs industriels à l'exception de l'industrie automobile dont les investissements se contracteraient légèrement en 2008 (- 1 %).

En rythme semestriel, les industriels font part d'un ralentissement de leurs investissements cantonné au premier semestre de 2008. En effet, ils attendent un rebond de leurs investissements au second semestre.

En 2008, la part des investissements consacrés à la modernisation se maintiendrait à 22 %.

TAUX DE VARIATION ANNUEL DE L'INVESTISSEMENT EN VALEUR
DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE - en %



Lecture du graphique : cf. note technique page 8.

LES TAUX DE CROISSANCE ANNUELS DE L'INVESTISSEMENT EN VALEUR, SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE¹

En %

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Industrie manufacturière							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	-5	2	5	-1	0	4	3
<i>Prévision en janvier de l'année en cours</i>	-4	8	5	3	5	7	7
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	-3	8	5	4	5	7	8
<i>Prévision en juillet de l'année en cours</i>	2	6	3	4	7	...
<i>Prévision en octobre de l'année en cours</i>	-9	-4	3	0	2	5	...
<i>Estimation en janvier de l'année suivante</i>	-14	-4	2	-4	0	3	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	-14	-6	0	-2	0	4	...
<i>Réalisation constatée en juillet de l'année suivante</i>	-13	-6	0	-2	1
dont entreprises de moins de 100 salariés							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	-6	4	3	-3	-3	4	4
<i>Prévision en janvier de l'année en cours</i>	-6	10	5	6	6	3	8
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	-2	9	7	5	7	8	9
<i>Prévision en juillet de l'année en cours</i>	1	8	5	4	9	...
<i>Prévision en octobre de l'année en cours</i>	-10	-5	7	3	2	5	...
<i>Estimation en janvier de l'année suivante</i>	-17	-8	5	-1	2	3	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	-12	-9	6	0	-1	5	...
<i>Réalisation constatée en juillet de l'année suivante</i>	-14	-9	8	1	-1
dont entreprises de 100 à 499 salariés							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	-6	5	5	-2	-1	6	5
<i>Prévision en janvier de l'année en cours</i>	-4	11	6	3	8	11	10
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	-2	10	8	3	9	13	10
<i>Prévision en juillet de l'année en cours</i>	-2	9	2	6	13	...
<i>Prévision en octobre de l'année en cours</i>	-8	-5	4	1	3	9	...
<i>Estimation en janvier de l'année suivante</i>	-16	-7	4	-3	2	6	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	-12	-9	3	-1	0	7	...
<i>Réalisation constatée en juillet de l'année suivante</i>	-11	-9	3	-1	1
dont entreprises de 500 salariés ou plus							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	-4	0	5	0	2	2	2
<i>Prévision en janvier de l'année en cours</i>	-3	7	4	3	4	6	5
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	-5	7	3	4	4	4	6
<i>Prévision en juillet de l'année en cours</i>	3	4	2	3	3	...
<i>Prévision en octobre de l'année en cours</i>	-9	-3	2	-1	1	3	...
<i>Estimation en janvier de l'année suivante</i>	-13	-1	0	-5	-1	2	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	-15	-3	-3	-3	0	2	...
<i>Réalisation constatée en juillet de l'année suivante</i>	-13	-5	-3	-4	2
Ensemble de l'industrie							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	-4	4	2	-3	0	2	3
<i>Prévision en janvier de l'année en cours</i>	-3	6	5	2	5	5	7
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	-2	6	8	3	5	5	8
<i>Prévision en juillet de l'année en cours</i>	2	8	2	4	4	...
<i>Prévision en octobre de l'année en cours</i>	-8	-2	5	-1	3	4	...
<i>Estimation en janvier de l'année suivante</i>	-11	-3	3	-3	2	2	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	-13	-5	0	-3	2	3	...
<i>Réalisation constatée en juillet de l'année suivante</i>	-13	-6	1	-4	3

⁽¹⁾ Lecture du tableau : cf. note technique page 8 [page 64 de cette reproduction].

LES TAUX DE CROISSANCE ANNUELS DE L'INVESTISSEMENT EN VALEUR, SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ²

En %

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Industrie agroalimentaire							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente.....</i>	1	-10	-7	-7	-2	-8	4
<i>Prévision en janvier de l'année en cours.....</i>	-2	-5	0	-4	8	-1	6
<i>Prévision en avril de l'année en cours.....</i>	3	1	6	5	7	-6	4
<i>Prévision en juillet de l'année en cours.....</i>	...	5	2	5	9	-5	...
<i>Prévision en octobre de l'année en cours.....</i>	3	0	-7	-7	11	0	...
<i>Estimation en janvier de l'année suivante.....</i>	4	-7	-6	-6	11	-2	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante.....</i>	3	-9	-6	-10	11	3	...
<i>Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....</i>	1	-10	-5	-12	9
Industrie des biens de consommation							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente.....</i>	-8	2	-4	-2	-2	0	1
<i>Prévision en janvier de l'année en cours.....</i>	-8	8	-3	6	5	7	3
<i>Prévision en avril de l'année en cours.....</i>	4	4	0	8	10	6	5
<i>Prévision en juillet de l'année en cours.....</i>	...	1	3	11	8	14	...
<i>Prévision en octobre de l'année en cours.....</i>	-5	-3	1	4	7	6	...
<i>Estimation en janvier de l'année suivante.....</i>	-9	-1	1	2	1	6	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante.....</i>	-2	-1	3	2	1	5	...
<i>Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....</i>	-6	-4	1	0	4
Industrie automobile							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente.....</i>	-6	-1	3	1	-10	-5	2
<i>Prévision en janvier de l'année en cours.....</i>	1	6	-4	1	-11	-5	-2
<i>Prévision en avril de l'année en cours.....</i>	-4	12	-3	-5	-9	-7	-1
<i>Prévision en juillet de l'année en cours.....</i>	...	2	-3	-7	-12	-8	...
<i>Prévision en octobre de l'année en cours.....</i>	-3	0	-5	-8	-13	-10	...
<i>Estimation en janvier de l'année suivante.....</i>	-8	2	-6	-9	-13	-8	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante.....</i>	-13	2	-1	-7	-16	-8	...
<i>Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....</i>	-13	3	-1	-9	-16
Industrie des biens d'équipement							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente.....</i>	-1	2	7	0	8	5	4
<i>Prévision en janvier de l'année en cours.....</i>	-1	8	7	10	19	11	14
<i>Prévision en avril de l'année en cours.....</i>	3	8	9	14	19	15	17
<i>Prévision en juillet de l'année en cours.....</i>	...	1	8	12	19	13	...
<i>Prévision en octobre de l'année en cours.....</i>	-5	-3	3	8	13	11	...
<i>Estimation en janvier de l'année suivante.....</i>	-9	-4	0	-1	10	6	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante.....</i>	-16	-9	-3	2	12	4	...
<i>Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....</i>	-12	-10	-2	3	17
Industrie des biens intermédiaires							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente.....</i>	-5	4	7	-2	2	7	4
<i>Prévision en janvier de l'année en cours.....</i>	-6	9	10	2	7	10	8
<i>Prévision en avril de l'année en cours.....</i>	-8	8	9	3	5	9	7
<i>Prévision en juillet de l'année en cours.....</i>	...	2	10	1	4	7	...
<i>Prévision en octobre de l'année en cours.....</i>	-13	-6	8	0	2	7	...
<i>Estimation en janvier de l'année suivante.....</i>	-20	-8	6	-4	2	5	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante.....</i>	-17	-9	1	-3	2	8	...
<i>Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....</i>	-15	-10	2	-2	2

N. B. : L'industrie se décompose en trois secteurs : l'industrie agroalimentaire, l'industrie manufacturière et le secteur de l'énergie. Par manque de précision, les résultats relatifs à ce dernier ne sont pas publiés.

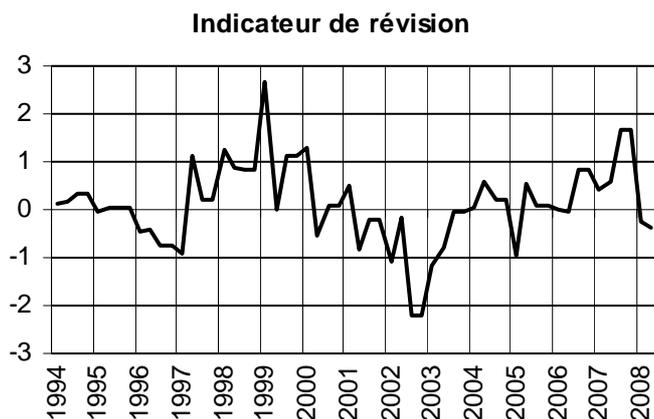
⁽²⁾ Lecture du tableau : cf. note technique page 8 [page 64 de cette reproduction].

En 2007, la progression des investissements dans l'industrie manufacturière a été plus dynamique dans les petites et moyennes entreprises (respectivement + 5 % et + 7 %) que dans les grandes (+ 2 %). À l'exception du secteur automobile, tous les secteurs d'activité ont augmenté leurs dépenses d'équipement.

En 2008, la progression des investissements des entreprises de moins de 500 salariés serait de nouveau plus forte. La ventilation selon le secteur d'activité confirme les prévisions recueillies en janvier. L'industrie automobile réduirait légèrement ses investissements (- 1 %) tandis qu'ils progresseraient fortement dans l'industrie des biens d'équipement (+ 17 %).

INDICATEUR DE RÉVISION DES INVESTISSEMENTS

0 = moyenne de longue période



Champ : industrie manufacturière

Les industriels peuvent réviser leurs projets d'investissements d'une enquête sur l'autre. L'indicateur trimestriel de révision est calculé à partir de ces révisions par l'application de techniques statistiques particulières visant notamment à gommer les valeurs individuelles les plus atypiques. L'indicateur de révision est en outre centré et réduit.

Cet indicateur apparaît en général bien corrélé avec la croissance trimestrielle de la formation brute de capital fixe de l'ensemble des entreprises au trimestre en cours ou au trimestre précédent. Il ne doit en revanche pas être relié directement aux évolutions des taux de croissance de l'investissement entre deux années consécutives présentées en pages 2 et 3³ [pages 58 et 59 de cette reproduction].

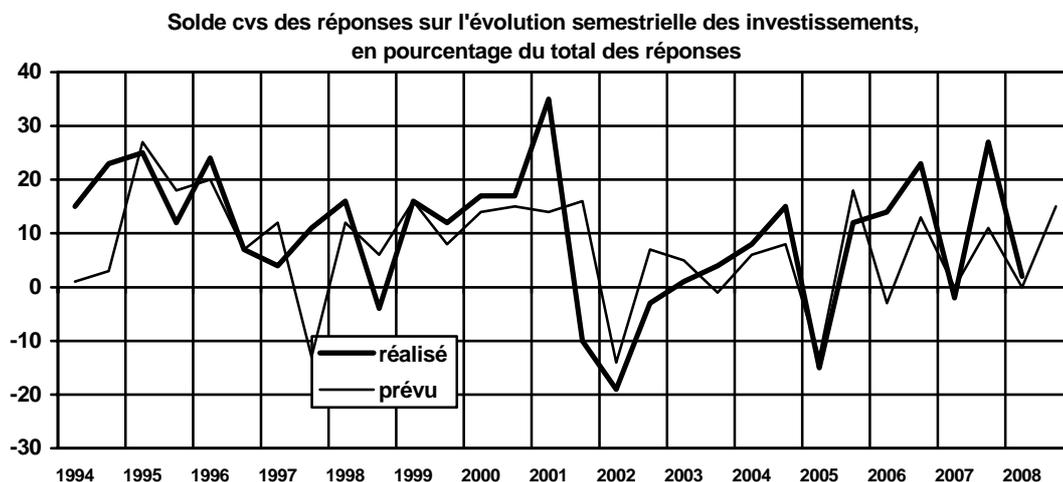
L'indicateur de révision reste légèrement négatif. Pour le trimestre en cours, les réponses des chefs d'entreprise laissent donc de nouveau attendre une relative atonie des investissements.

⁽³⁾ Pour plus d'éléments sur le mode de construction de l'indicateur de révision moyenne et son interprétation, cf. le dossier « Prévoir l'investissement des entreprises ? un indicateur des révisions d'anticipation dans l'enquête Investissement » de la *Note de conjoncture* de l'Insee de mars 2005 disponible sur le site www.insee.fr.

L'ÉVOLUTION SEMESTRIELLE DES INVESTISSEMENTS (INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE)

Dans l'industrie manufacturière, les entrepreneurs constatent un ralentissement de leurs investissements au premier semestre de 2008 par rapport au second semestre de 2007, cohérent avec les anticipations émises lors de l'enquête d'octobre 2007.

Les industriels émettent un avis plus optimiste concernant leurs projets d'investissements pour le second semestre de 2008.



ÉVOLUTION SEMESTRIELLE DES INVESTISSEMENTS ⁴ (solde d'opinion, en pourcentage des réponses)	2003		2004		2005		2006		2007		2008	
	S1	S2										
Industrie manufacturière												
Évolution constatée												
<i>CVS</i>	1	4	8	15	-15	12	14	23	-2	27	2	...
<i>brute</i>	-20	25	-13	37	-36	33	-7	44	-24	49	-20	...
Évolution prévue												
<i>CVS</i>	5	-1	6	8	-13	18	-3	13	0	11	0	15
<i>brute</i>	-11	16	-11	24	-29	35	-19	29	-17	28	-16	31

⁽⁴⁾ Lecture du tableau : cf. note technique page 8 [page 64 de cette reproduction].

LES DESTINATIONS DE L'INVESTISSEMENT (INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE)

Selon les chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière, la part des investissements destinés au renouvellement des équipements se maintiendrait à un niveau relativement élevé en 2008 (27 %).

Les parts des investissements consacrés à l'extension des capacités de production sur les produits anciens et à l'introduction de produits nouveaux progresseraient chacune d'un point en 2008 par rapport à 2007. Celle des investissements consacrés à la modernisation demeurerait inchangée.

En %

RÉPARTITION DES MOTIVATIONS ÉCONOMIQUES DES INVESTISSEMENTS⁵	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Renouvellement							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	23	25	23	25	24	26	27
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	24	26	27	26	26	27	27
<i>Prévision en octobre de l'année en cours</i>	24	24	25	26	27	28	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	25	27	27	26	26	27	...
Modernisation, rationalisation							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	26	25	24	25	24	22	22
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	26	25	25	24	25	23	22
<i>Prévision en octobre de l'année en cours</i>	26	24	25	22	23	24	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	25	25	24	23	23	22	...
dont automatisation							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	12	10	10	10	11	9	9
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	10	11	11	11	12	10	8
<i>Prévision en en octobre de l'année en cours</i>	12	11	11	9	10	10	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	11	11	11	10	10	9	...
dont nouvelles techniques							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	7	9	8	8	7	6	6
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	10	8	8	8	7	6	6
<i>Prévision en en octobre de l'année en cours</i>	9	8	8	6	7	6	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	7	8	8	6	6	6	...
dont économie d'énergie							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	7	6	6	7	6	7	7
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	6	6	6	5	6	7	8
<i>Prévision en en octobre de l'année en cours</i>	5	5	6	7	6	8	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	7	6	5	7	7	7	...
Extension de la capacité de production							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	14	13	16	14	17	17	16
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	13	14	13	16	13	17	18
<i>Prévision en octobre de l'année en cours</i>	14	17	16	16	15	16	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	17	14	15	14	15	17	...
Introduction de nouveaux produits							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	17	16	16	15	15	15	15
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	15	15	15	16	15	14	14
<i>Prévision en octobre de l'année en cours</i>	16	16	15	15	15	14	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	13	14	15	16	15	13	...
Autres (sécurité, environnement, condition de travail)							
<i>Prévision en octobre de l'année précédente</i>	20	21	21	21	20	20	20
<i>Prévision en avril de l'année en cours</i>	22	20	20	18	21	19	19
<i>Prévision en octobre de l'année en cours</i>	20	19	19	21	20	18	...
<i>Réalisation constatée en avril de l'année suivante</i>	20	20	19	21	21	21	...

⁽⁵⁾ Lecture du tableau : cf. note technique page 8 [page 64 de cette reproduction].

LES CAPACITÉS DE PRODUCTION (INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE)

Les industriels émettent une opinion plus optimiste sur l'évolution de leurs capacités de production en 2008 qu'en 2007.

En 2008, la part des entreprises qui réaliseraient des déclassements d'équipements diminuerait de nouveau et ne s'établirait ainsi qu'à 69%. L'usure et le vieillissement des équipements demeureraient le principal motif du déclassement.

LES CAPACITÉS DE PRODUCTION ⁶	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Évolution des capacités de production <i>(solde d'opinion, en pourcentage des réponses)</i>							
Réalisation constatée en avril de l'année suivante	22	30	40	26	25	35	...
Prévision en avril de l'année courante	25	27	35	44	24	36	41
Déclassement d'équipement							
Réalisation constatée en avril de l'année suivante							
Part d'entreprise ayant déclaré des déclassements d'équipement (en %).....	78	79	80	76	75	74	...
Répartition des déclassements, en %							
<i>usure, vieillissement des équipements</i>	44	53	49	47	53	55	...
<i>mise en place de matériels plus performants</i>	24	28	28	26	31	29	...
<i>abandon de capacités sur des produits anciens</i>	11	16	21	15	12	14	...
<i>autres déclassements</i>	21	3	2	12	4	2	...
<i>total</i>	100	100	100	100	100	100	...
Prévision en avril de l'année courante							
Part d'entreprise ayant déclaré des déclassements d'équipement (en %).....	77	78	79	80	74	73	69
Répartition des déclassements, en %							
<i>usure, vieillissement des équipements</i>	45	39	48	49	45	47	53
<i>mise en place de matériels plus performants</i>	45	28	26	32	30	33	32
<i>abandon de capacités sur des produits anciens</i>	7	11	11	16	12	15	13
<i>autres déclassements</i>	3	22	15	3	13	5	2
<i>total</i>	100	100	100	100	100	100	100
Évolution des déclassements d'équipement <i>(solde d'opinion, en pourcentage des réponses)</i>							
Réalisation constatée en avril de l'année suivante	14	23	6	39	15	12	...
Prévision en avril de l'année courante	-17	3	-9	6	-4	-9	0

⁽⁶⁾ Lecture du tableau : cf. note technique page 8 [page 64 de cette reproduction].

NOTE TECHNIQUE

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie est réalisée en janvier, avril, juillet (depuis 2003) et octobre par le département de la Conjoncture de l'Insee. Elle ne s'adresse qu'aux entreprises industrielles (distribution d'eau et d'énergie exclue).

Les résultats de l'enquête permettent de connaître la situation de l'investissement dans l'industrie concurrentielle. A cet égard, il convient de rappeler que l'investissement dans l'industrie concurrentielle, très important par le rôle moteur qu'il joue dans l'évolution économique, ne représente que 30 % de l'investissement productif en France.

- (1) Les résultats portant sur les montants annuels d'investissements sont présentés sous forme de taux de variation annuels de l'investissement en valeur. Ces taux reflètent l'état des projets tels qu'ils sont annoncés par les chefs d'entreprise.

Les tableaux des pages 2 et 3 présentent les estimations successives de ces taux de variation. Pour une année n, un taux de variation de l'année n par rapport à l'année n-1 est estimé durant 8 enquêtes successives. Les industriels sont interrogés sur ce point de l'enquête d'octobre de l'année n-1 jusqu'à l'enquête de juillet de l'année n+1.

Les cinq premières enquêtes, d'octobre de l'année n-1 à octobre de l'année n, fournissent des prévisions du taux de variation des investissements de l'année n par rapport à l'année n-1 : « prévision en octobre de l'année précédente », « prévision en janvier de l'année en cours », « prévision en avril de l'année en cours », « prévision en juillet de l'année en cours » et « prévision en octobre de l'année en cours ». L'enquête de janvier de l'année n+1 fournit la première estimation du taux de variation constaté pour l'année n : « estimation en janvier de l'année suivante ». Enfin, les enquêtes d'avril et de juillet de l'année n+1 fournissent les dernières estimations du taux de variation de l'investissement de l'année n : « réalisation constatée en avril de l'année suivante » et « réalisation constatée en juillet de l'année suivante ».

- (2) Concernant l'évolution semestrielle des investissements, les résultats sont présentés sous la forme de soldes d'opinion, différences entre les pourcentages de réponses " en hausse " et les pourcentages de réponses " en baisse ".

Le tableau page 5 donne les valeurs, brutes et CVS, du solde d'opinion en ce qui concerne l'évolution semestrielle des investissements, pour chaque semestre. La correction CVS est recalculée à chaque enquête (avril, octobre). Lors de l'enquête d'octobre d'une année n, les industriels sont interrogés sur l'évolution de leurs investissements entre le premier et le second semestre de cette année, d'une part, et entre le second semestre de l'année n et le premier semestre de l'année n+1. À l'enquête d'avril d'une année n, ils sont interrogés sur l'évolution de leurs investissements entre le second semestre de l'année n-1 et le premier semestre de l'année n, d'une part, et le premier et le second semestre de l'année n, d'autre part.

- (3) Pour chaque destination des investissements, on indique le pourcentage d'entreprises ayant déclaré avoir réalisé ou vouloir réaliser des investissements dans cet objectif (page 6).
- (4) Les chefs d'entreprises sont invités à caractériser l'évolution de leurs capacités de production par rapport à l'année précédente selon trois modalités : augmentation, stabilité ou diminution. Pour chaque année, on calcule un solde d'opinion, différence entre le pourcentage de réponses positives (" augmentation ") et le pourcentage de réponses négatives (" diminution ") (page 7).
- (5) Les chefs d'entreprises indiquent s'ils ont ou non réalisés des déclassements d'équipement. On calcule la part d'entreprises ayant réalisé ou envisageant de réaliser des déclassements. Parmi les déclassements, on indique la part correspondant à chaque motif principal (page 7).
- (6) Les chefs d'entreprises sont invités à caractériser l'évolution de leurs déclassements d'équipement par rapport à l'année précédente selon trois modalités : " plus important ", " de la même importance ", " moins important ". Pour chaque année, on calcule un solde d'opinion, différence entre le pourcentage de réponses positives (" plus important ") et le pourcentage de réponses négatives (" moins important ") (page 7).

Remarque : les résultats de l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie sont publiés en nomenclature "NAF Rév.1" (révision 1). Ils seront déclinés dans la nouvelle nomenclature "NAF Rév.2" (révision 2) à compter de 2010.

Pour plus de détails, on pourra se reporter à la note méthodologique de l'enquête, disponible sur Internet sous la rubrique « Conjoncture/Indicateurs de conjoncture/Principaux indicateurs » du site <http://www.insee.fr>.

Annexe 4 - Correspondance entre les *Informations Rapides* et la BDM

1. Les taux de variation annuels de l'investissement

Ces données sont présentes dans les quatre *Informations Rapides* en pages 2 et 3.

TAUX DE VARIATION ANNUEL DE L'INVESTISSEMENT (en valeur, %)	IDBANK (BDM)	TAUX DE VARIATION ANNUEL DE L'INVESTISSEMENT (en valeur, %)	IDBANK (BDM)
Industrie manufacturière		Industries agroalimentaires	
Prévision en octobre de l'année précédente.....	646051	Prévision en octobre de l'année précédente	646057
Prévision en janvier de l'année en cours.....	646052	Prévision en janvier de l'année en cours.....	646058
Prévision en avril de l'année en cours	646053	Prévision en avril de l'année en cours	646059
Prévision en juillet de l'année en cours.....	854448	Prévision en juillet de l'année en cours	854450
Prévision en octobre de l'année en cours.....	646054	Prévision en octobre de l'année en cours	646060
Estimation en janvier de l'année suivante	646055	Estimation en janvier de l'année suivante	646061
Réalisation constatée en avril de l'année suivante.....	646056	Réalisation constatée en avril de l'année suivante	646062
Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....	854449	Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....	854451
dont entreprises de moins de 100 salariés		Industrie des biens de consommation	
Prévision en octobre de l'année précédente.....	879847	Prévision en octobre de l'année précédente	646081
Prévision en janvier de l'année en cours.....	879848	Prévision en janvier de l'année en cours.....	646082
Prévision en avril de l'année en cours	879849	Prévision en avril de l'année en cours.....	646083
Prévision en juillet de l'année en cours.....	879856	Prévision en juillet de l'année en cours	854458
Prévision en octobre de l'année en cours.....	879835	Prévision en octobre de l'année en cours	646084
Estimation en janvier de l'année suivante	879836	Estimation en janvier de l'année suivante	646085
Réalisation constatée en avril de l'année suivante.....	879837	Réalisation constatée en avril de l'année suivante	646086
Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....	879844	Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....	854459
dont entreprises de 100 à 499 salariés		Industrie automobile	
Prévision en octobre de l'année précédente.....	879850	Prévision en octobre de l'année précédente	646075
Prévision en janvier de l'année en cours.....	879851	Prévision en janvier de l'année en cours.....	646076
Prévision en avril de l'année en cours	879852	Prévision en avril de l'année en cours.....	646077
Prévision en juillet de l'année en cours.....	879857	Prévision en juillet de l'année en cours	854456
Prévision en octobre de l'année en cours.....	879838	Prévision en octobre de l'année en cours	646078
Estimation en janvier de l'année suivante	879839	Estimation en janvier de l'année suivante	646079
Réalisation constatée en avril de l'année suivante.....	879840	Réalisation constatée en avril de l'année suivante	646080
Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....	879845	Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....	854457
dont entreprises de 500 salariés ou plus		Industrie des biens d'équipement	
Prévision en octobre de l'année précédente.....	879853	Prévision en octobre de l'année précédente	646069
Prévision en janvier de l'année en cours.....	879854	Prévision en janvier de l'année en cours.....	646070
Prévision en avril de l'année en cours	879855	Prévision en avril de l'année en cours.....	646071
Prévision en juillet de l'année en cours.....	879858	Prévision en juillet de l'année en cours	854454
Prévision en octobre de l'année en cours.....	879841	Prévision en octobre de l'année en cours	646072
Estimation en janvier de l'année suivante	879842	Estimation en janvier de l'année suivante	646073
Réalisation constatée en avril de l'année suivante.....	879843	Réalisation constatée en avril de l'année suivante	646074
Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....	879846	Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....	854455
Ensemble de l'industrie		Industrie des biens intermédiaires	
Prévision en octobre de l'année précédente.....	646045	Prévision en octobre de l'année précédente	646063
Prévision en janvier de l'année en cours.....	646046	Prévision en janvier de l'année en cours.....	646064
Prévision en avril de l'année en cours	646047	Prévision en avril de l'année en cours.....	646065
Prévision en juillet de l'année en cours.....	854446	Prévision en juillet de l'année en cours	854452
Prévision en octobre de l'année en cours.....	646048	Prévision en octobre de l'année en cours	646066
Estimation en janvier de l'année suivante	646049	Estimation en janvier de l'année suivante	646067
Réalisation constatée en avril de l'année suivante.....	646050	Réalisation constatée en avril de l'année suivante	646068
Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....	854447	Réalisation constatée en juillet de l'année suivante.....	854453

2. L'indicateur de révision des investissements (industrie manufacturière)

Cette information est présente dans les *Informations Rapides* de janvier, avril et octobre et se trouve en page 4. L'historique de l'enquête de juillet est trop faible pour disposer de cet indicateur sur cette occurrence. Le code IDBANK est 001514033.

3. L'évolution semestrielle des investissements (industrie manufacturière)

Le tableau présenté ci-dessous se trouve en page 5 des *Informations Rapides* d'avril et d'octobre.

ÉVOLUTION SEMESTRIELLE DES INVESTISSEMENTS (SOLDE D'OPINION, EN POURCENTAGE DES RÉPONSES)	IDBANK (BDM)
Industrie manufacturière	
Évolution constatée	
CVS	646208
Brute	646206
Évolution prévue	
CVS	646207
Brute	646205

4. Les destinations de l'investissement (industrie manufacturière)

Le tableau présenté ci-dessous se trouve en page 6 des *Informations Rapides* d'avril et d'octobre.

RÉPARTITION DES MOTIVATIONS ÉCONOMIQUES DES INVESTISSEMENTS (en %)	IDBANK (BDM)
Renouvellement	
<i>Prévision, en octobre de l'année précédente</i>	646125
<i>Prévision, en avril, de l'année en cours</i>	646126
<i>Prévision, en octobre de l'année en cours</i>	646127
<i>Réalisation constatée en avril, de l'année suivante</i>	646128
Modernisation, rationalisation	
<i>Prévision, en octobre de l'année précédente</i>	646129
<i>Prévision, en avril, de l'année en cours</i>	646130
<i>Prévision, en octobre de l'année en cours</i>	646131
<i>Réalisation constatée en avril, de l'année suivante</i>	646132
dont automatisation	
<i>Prévision, en octobre de l'année précédente</i>	879829
<i>Prévision, en avril, de l'année en cours</i>	879830
<i>Prévision, en octobre de l'année en cours</i>	879824
<i>Réalisation constatée en avril, de l'année suivante</i>	879823
dont nouvelles techniques	
<i>Prévision, en octobre de l'année précédente</i>	879831
<i>Prévision, en avril, de l'année en cours</i>	879832
<i>Prévision, en octobre de l'année en cours</i>	879826
<i>Réalisation constatée en avril, de l'année suivante</i>	879825
dont économie d'énergie	
<i>Prévision, en octobre de l'année précédente</i>	879833
<i>Prévision, en avril, de l'année en cours</i>	879834
<i>Prévision, en octobre de l'année en cours</i>	879827
<i>Réalisation constatée en avril, de l'année suivante</i>	879827
Extension de la capacité de production	
<i>Prévision, en octobre de l'année précédente</i>	646133
<i>Prévision, en avril, de l'année en cours</i>	646134
<i>Prévision, en octobre de l'année en cours</i>	646135
<i>Réalisation constatée en avril, de l'année suivante</i>	646136
Introduction de nouveaux produits	
<i>Prévision, en octobre de l'année précédente</i>	646137
<i>Prévision, en avril, de l'année en cours</i>	646138
<i>Prévision, en octobre de l'année en cours</i>	646139
<i>Réalisation constatée en avril, de l'année suivante</i>	646140
Autres (sécurité, environnement, condition de travail, etc.)	
<i>Prévision, en octobre de l'année précédente</i>	646141
<i>Prévision, en avril, de l'année en cours</i>	646142
<i>Prévision, en octobre de l'année en cours</i>	646143
<i>Réalisation constatée en avril, de l'année suivante</i>	646144

5. Les capacités de production (industrie manufacturière)

Le tableau présenté ci-dessous se trouve en page 7 de l'Informations Rapides de l'occurrence d'avril.

LES CAPACITÉS DE PRODUCTION	IDBANK (BDM)
Évolution des capacités de production (solde d'opinion, en pourcentage des réponses)	
Réalisation constatée en avril de l'année suivante	646194
Prévision en avril de l'année courante	646193
Déclassement d'équipement Réalisation constatée en avril de l'année suivante	
Part d'entreprise ayant déclaré des déclassements d'équipement (en %).....	879813
Répartition des déclassements, en %	
usure, vieillissement des équipements	879814
mise en place de matériels plus performants	879815
abandon de capacités sur des produits anciens	879816
autres déclassements	879817
total.....	
Prévision en avril de l'année courante	
Part d'entreprise ayant déclaré des déclassements d'équipement (en %).....	879818
Répartition des déclassements, en %	
usure, vieillissement des équipements	879819
mise en place de matériels plus performants	879820
abandon de capacités sur des produits anciens	879821
autres déclassements	879822
total.....	
Évolution des déclassements d'équipement (solde d'opinion, en pourcentage des réponses)	
Réalisation constatée en avril de l'année suivante	646204
Prévision en avril de l'année courante	646203

6. Les facteurs de la décision d'investissements (industrie manufacturière)

Le tableau présenté ci-dessous se trouve en page 7 de l'Informations Rapides de l'occurrence d'octobre.

FACTEURS INFLUENÇANT L'INVESTISSEMENT (solde d'opinion, en pourcentage des réponses)	IDBANK (BDM)
Perspectives de demande intérieure	
Influence constatée en octobre de l'année en cours	646164
Influence prévue en octobre de l'année précédente.....	646163
Perspectives de demande étrangère	
Influence constatée en octobre de l'année en cours	646166
Influence prévue en octobre de l'année précédente.....	646165
Perspectives de profits	
Influence constatée en octobre de l'année en cours	646168
Influence prévue en octobre de l'année précédente.....	646167
Niveau de l'autofinancement	
Influence constatée en octobre de l'année en cours	646170
Influence prévue en octobre de l'année précédente.....	646169
Niveau d'endettement	
Influence constatée en octobre de l'année en cours	646172
Influence prévue en octobre de l'année précédente.....	646171
Niveau des taux d'intérêt	
Influence constatée en octobre de l'année en cours	646174
Influence prévue en octobre de l'année précédente.....	646173
Conditions globales de financement	
Influence constatée en octobre de l'année en cours	646176
Influence prévue en octobre de l'année précédente.....	646175
Facteurs techniques	
Influence constatée en octobre de l'année en cours	646178
Influence prévue en octobre de l'année précédente.....	646177
Autres facteurs	
Influence constatée en octobre de l'année en cours	646180
Influence prévue en octobre de l'année précédente.....	646179

Annexe 5 - Les questions conjoncturelles posées à l'enquête investissement

En dehors des montants annuels d'investissements, les questions conjoncturelles posées dans l'enquête investissement sont précisées ci-après. Le tableau fournit également pour chaque question sa périodicité et le traitement dont elle fait l'objet dans les programmes d'exploitation (type de question, pondérations primaire et secondaire).

Les questions harmonisées au niveau européen sont indiquées par la mention « oui » dans la dernière colonne du tableau ci-dessous (colonne UE).

Les intitulés des questions et des modalités de réponse correspondent aux formulations des enquêtes en vigueur depuis 2003, après simplification du bloc de questions sur les montants annuels d'investissements, suppression de certaines questions et mise en place de l'enquête de juillet. Les versions des questionnaires relatives à l'année 2008 sont présentées dans leur intégralité à l'annexe 2.

Intitulé résumé de la question	Réponse et codage	Type de question	Périodicité	Pondération primaire	Pondération secondaire	UE
Évolution semestrielle passée et prévue des dépenses d'investissement	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale ordonnée	trimestrielle	Investissement de l'entreprise pour l'année N-1	Investissement de la strate pour l'année N-2	non
Pourcentage des investissements par destination pour les années N-1 et N en avril et N et N+1 en octobre	entre 0 et 100	proportions	octobre et avril	Investissement de l'entreprise pour l'année N-1	Investissement de la strate pour l'année N-2	oui
Destination principale des investissements de modernisation pour les années N-1 et N en avril et N et N+1 en octobre	- automatisation - nouvelles techniques de fabrication - économie d'énergie	variables qualitatives non-ordonnées et filtrées	octobre et avril	Investissement de l'entreprise pour l'année N-1	Investissement de la strate pour l'année N-2	non
Facteurs influençant l'investissement pour les années N et N+1	1 très stimulant 2 stimulant 3 sans influence 4 limitant 5 très limitant	pentamodale ordonnée	octobre	Investissement de l'entreprise pour l'année N-1 et N respectivement	Investissement de la strate pour l'année N-2	oui
Évolutions (passée et prévue) des déclassements d'équipement	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale ordonnée	avril	Chiffre d'affaires de l'entreprise	Chiffre d'affaires de la strate	non
Ampleurs des évolutions (passée et prévue) des déclassements d'équipement	Un pourcentage toujours positif	qualitative	avril	Chiffre d'affaires de l'entreprise	Chiffre d'affaires de la strate	non
Présence de déclassements d'équipements pour les années N-1 et N	1 oui 2 non	bimodale	avril	Investissement de l'entreprise pour l'année N-1 et N respectivement	Investissement de la strate pour l'année N-2	non
Motif principal de déclassement pour les années N-1 et N	- usure - mise en place de matériels plus performants - abandon de capacités de production - autres motifs	variables qualitatives non-ordonnées et filtrées	avril	Investissement de l'entreprise pour l'année N-1 et N respectivement	Investissement de la strate pour l'année N-2	non
Évolution passée (entre N-1 et N-2) et prévue (entre N et N-1) des déclassements d'équipement	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale ordonnée	avril	Investissement de l'entreprise pour l'année N-1 et N	Investissement de la strate pour l'année N-2	non
Évolution annuelle des dépenses d'investissement à l'étranger	1 en hausse 3 stable 5 en baisse	trimodale ordonnée	juillet de 2003 à 2006 octobre à partir de 2007	Investissement de l'entreprise pour l'année N	Investissement de la strate pour l'année N-1	non

Annexe 6 - Table d'agrégation par secteur

Agrégation au niveau NES 36	Agrégation au niveau NES 16	Ensemble
B1 Industrie des viandes (B01) et industrie du lait (B02)	A Industries agricoles et alimentaires ⁽¹⁾	Industries agricoles et alimentaires ⁽¹⁾
B2 Autres industries alimentaires (B03, B04 et B05 en NES 114)		
C1 Habillement, cuir	C Industrie des biens de consommation	Industrie manufacturière
C2 Édition, imprimerie, reproduction		
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien		
C4 Industries des équipements du foyer		
D0 Industrie automobile	D Industrie automobile	
E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire	E Industries des biens d'équipement	
E2 Industries des équipements mécaniques		
E3 Industries des équipements électriques et électroniques		
F1 Industries des produits minéraux	F Industries des biens intermédiaires	
F2 Industrie textile		
F3 Industries du bois et du papier		
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques		
F5 Métallurgie et transformation des métaux		
F6 Industrie des composants électriques et électroniques		
G1 Production de combustibles et de carburants	G Énergie ⁽²⁾	Énergie ⁽²⁾

(1) : dans l'enquête, hors Industrie du tabac (B06 en NES 114)

(2) : dans l'enquête, hors Eau, gaz et électricité (G2 en NES 36)

